ORMOY Infos

NUMÉRO 50

L'hiver au Parc de Châteaubourg

Mars 2023

Intermarché HYPER

ZAC de Montvrain 2

MENNECY Tél. : 01 69 90 74 90

DES PRIX BAS TOUTE L'ANNÉE

Horaires d'ouverture

Du lundi au samedi : 09h00-20h00 (sans interruption)

S.T.R.F

Votre partenaire pour vos travaux de :

- Terrassements
- Réseaux divers
- Assainissement
- Voirie

Société de Travaux et de Routes Francilienne
57 rue de la Libération
91590 BOISSY-LE-CUTTE
Tel : 01-69-23-26-26 – E-mail : contact@strf.fr

Édito

Chers Ulméennes et Ulméens,

Vous avez dans les mains notre traditionnel bulletin « Ormoy info » bien que celui-ci paraisse tardivement le Conseil municipal et moi-même, sommes heureux de vous présenter nos souhaits les plus sincères, de bonheur, de prospérité et surtout de santé pour vous et vos proches.

On se dit que la nouvelle année sera meilleure que celle qui vient de s'achever. Mais le passé a du bon : il nous permet d'acquérir de l'expérience, de nous créer des souvenirs.
Le futur sera déjà passé à l'heure où vous lirez cet édito, alors profitons du présent pour nous rassembler et partager ensemble de jolis moments.
« Le seul futur qui nous appartienne jamais est le présent que nous sommes en train de vivre. » (Paul Auster).

Donc que 2022 ne soit plus qu'un souvenir, un mauvais souvenir pour certains, Une nouvelle année commence, gageons qu'elle ne ressemble pas à 2022 mais que 2023 soit synonyme d'espérance de joie et surtout de bonne santé.

2022 nous a rappelé l'importance de nous concentrer sur ce que nous avons au creux de la main, retrouver un équilibre quand le tapis se dérobe sous nos pieds.

C'est tout l'objet de la science du bonheur, prendre soin de soi pour mieux réagir et se construire. Le meilleur de vous-mêmes, de nous-mêmes, est déjà en marche vers cette nouvelle année. Et surtout, n'oublions jamais que ce n'est pas le succès qui provoque le bonheur mais le bonheur qui attire le succès. Michel Audiard disait « Le bonheur on s'y fait, le malheur on ne s'y fait pas, c'est ça la différence ». Soyons ivres d'espoir car l'essentiel est déjà en nous.
Et que cette guerre aux portes de l'Europe cesse,
Toutes nos pensées vont vers les familles Ukrainiennes et leurs proches dans ces moments de souffrance et de deuil.

Pour vous, comme pour les communes, l'année 2023 va être dure financièrement avec les augmentations du coût de l'énergie entre autres. Et aussi nous verrons encore, les baisses de dotation de l'état et les diminutions des subventions de l'état, du département et de la région.

Pour moi, être maire, c'est un peu comme être capitaine d'un bateau sur lequel nous sommes tous embarqués : il y a les passagers et l'équipage. Il peut y avoir des creux, des vagues, et même parfois des tempêtes mais malgré tout, nous sommes sur le pont et nous devons tout faire pour arriver à bon port, en adaptant notre navigation selon la météo qui n'est pas toujours clémente, espérant que nous n'aurons pas trop de turbulences.
Je vous souhaite à tous une bonne lecture de cet « Ormoy Infos », j'espère que celui-ci vous donnera le maximum d'informations sur notre vie communale, bien que tout ne puisse être relaté dans ces pages.
Nous sommes, l'équipe municipale et moi-même, à votre disposition pour de plus amples renseignements et nous vous renouvelons tous nos vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour l'année 2023.

Jacques GOMBAULT
Maire d'Ormoy

SOMMAIRE

04 | Commission d'urbanisme
06 | Commission des finances
09 | Commission des écoles
26 | Vie communale
34 | CCVE
36 | SIARCE
38 | Vie associative
48 | En Bref
49 | Etat civil

Ce bulletin a été conçu et réalisé par la Commission informations. Pour tout renseignement ou demande publicitaire, prière de bien vouloir prendre contact au secrétariat de la mairie au 01 69 90 75 00.

Les renseignements figurant dans nos bulletins municipaux, vous sont proposés à titre indicatif.
Aucun effet juridique ne s'attache à leur divulgation. Les lecteurs sont donc et restent responsables de l'utilisation qu'ils en font.

ORMOY INFOS N°50
Mairie d'ORMOY - 91540 Ormoy
Tél : 01 69 90 75 00 / Fax : 01 64 57 19 53
mairie@ormoy.fr

Directeur de la publication : Jacques Gombault Maire
Coordination éditoriale : Commission d'informations
Création et impression : Emendo - 01 60 88 89 35 - emendo.fr

Modification de l'éclairage public

Peu de grands travaux ont été effectués en 2022, notre niveau de ressources d'investissement étant faible. Néanmoins, bien avant la crise énergétique, nous avons pu lancer le marché concernant la modification de l'éclairage public, en remplaçant nos anciennes lampes au sodium par des leds qui sont, en général, cinq fois moins énergivores. Ce changement s'accompagnera aussi de la diminution de la luminosité entre 22h40 et 5h40. La consommation électrique ne devrait plus être, pour les 550 points lumineux hors ZAC de la Plaine Saint Jacques, que de 87 700 kWh au lieu de 311 926 kWh, d'où un gain de 71,8% sur notre facture d'électricité de l'éclairage public, qui s'élevait en 2022 à 42 218 €. Nous avons préféré cette solution plutôt que d'éteindre l'éclairage une partie de le nuit. Ces travaux s'étaleront jusqu'à la fin mars ce qui nous permettra de réduire notre facture électrique de façon significative.

Le coût du marché est de 248 354 € HT, soit 298 024,8 € TTC.

Nous avons réussi à obtenir quelques subventions :

Le département pour **99 340 €**

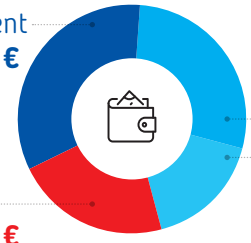

La région pour **65 820 €**

À la charge de la commune : **83 194 €**
+ 49 670 € de TVA que nous récupèrerons dans 2 ans, soit fin 2025.

Signalisation horizontale et verticale

Comme vous avez pu le constater en ce début d'année, nous sommes en train de réaliser la réfection de la signalisation horizontale et verticale de la commune, pour un coût de 46 864 €, très bien subventionné à hauteur de 37 491 € par l'Etat, grâce aux amendes de police.

Caméra de Vidéo protection

Nous espérons courant 2ème trimestre 2023, la mise en place de caméras sur la Plaine Saint Jacques. Nous attendons aussi bien les autorisations de la préfecture que des subventions. Le coût étant de l'ordre de 35 000 €.
Concernant l'autorisation, il faut savoir que les caméras de vidéo protection de la commune ne doivent pas pouvoir visionner chez un particulier, comme d'ailleurs les cameras apposées par les particuliers ne doivent en aucun cas visionner la voie publique. Les images des caméras de vidéo protection ne sont conservées et visionnables que 14 jours car elles s'effacent au fur à mesure.

Changement de la chaufferie de l'école PASTEUR

Là aussi, la chaufferie date de la construction de l'école en 1996, elle est très énergivore en gaz, souvent arrêtée et engendre des frais de maintenance importants.
Le coût estimé est de 160 000 €. Nous avons réalisé des dossiers de subventions et attendons leur retour pour être opérationnels pour l'hiver 2023-2024.

Réfection de la cour de l'école PASTEUR

La cour de l'Ecole Pasteur, date de 1996. Le montant des travaux de réfection est estimé à 144 000 €. Les demandes de subventions sont en cours. Nous avons déjà obtenu 19 500 € par la CCVE et attendons encore aux environs de 60 000 €, soit de l'État par le biais de la DETR, soit de la région.

La ZAC de la Plaine Saint Jacques

La 2ème phase a enfin démarré, après bien des complications avec les différents services administratifs. Les différents constructeurs, par ordre alphabétique AKERA, Edouard DENIS, KAUFFMAN et BROAD et l'Immobilière FANCHITTI, doivent livrer fin de l'année 2024.

Jacques GOMBAULT

Quelles sont les dernières nouvelles financières et budgétaires ?

Tout d'abord, inutile de rappeler : Les réductions, voire suppression des subventions pour les travaux d'investissement.

La suppression de la taxe d'habitation qui, contrairement à ce que le gouvernement et les médias annoncent n'est pas compensée pour les constructions nouvelles (zone St Jacques par exemple).
La réduction de 40% sur la taxe foncière des nouvelles constructions, et ceci pendant 2 années.
La suppression de la dotation globale de fonctionnement.

Les prélèvements dites loi SRU et FPIC, ce qui veut dire pénalités pour manque de logements sociaux et fond de péréquation intercommunal.
Tous ces prélèvements, diminutions de recettes et suppressions de certaines dotations, réduisent les possibilités des communes et ne leur laissent que la taxe foncière comme seul levier financier. Nous n'avons utilisé ce levier que 3 fois en 12 ans, et depuis cette année, nous subissons, comme tout le monde, l'augmentation d'un certain nombre de prestations, par exemple les repas scolaires qui ont augmenté de plus de 13 % en début septembre. La facturation appliquée par notre commune ne représente qu'à peine 40 % du prix de revient global de la restauration, sans parler des « impayés » qui augmentent régulièrement.
Il faut s'attendre maintenant à l'explosion des tarifs de l'énergie, en ce début d'année.

Nous étions protégés en 2022 par nos contrats qui se terminaient en décembre.
La facture d'électricité pour la commune sera multipliée par 3,2 soit 211 200 € au lieu de 66 000 € malgré la mise en place de leds et la réduction de la luminosité pendant une période de nuit et la facture du gaz multiplié par 4,5 soit 153 000 € au lieu de 34 000 €.

Maintenant, quelques chiffres concernant notre commune :

Budget de fonctionnement :

Les recettes et les dépenses s'équilibrent à 2 281 282 €.
La taxe sur les entreprises ainsi que les taxes foncières et d'habitation représentent la majeure partie de nos revenus soit 78 %. Quant à la taxe d'habitation, elle ne participe plus que pour un cinquième de nos revenus.
Les dotations de l'état restent à un niveau négligeable et sont de plus en plus réduites. Le solde venant de produits divers comme frais de mutation, taxe sur l'électricité, publicité ...
Quant aux dépenses, le scolaire représente toujours la part la plus importante, soit environ 40 %, du budget ; viennent ensuite les frais de personnel, l'entretien, la maintenance et les prestations de services.
Les frais financiers, intérêts des emprunts, d'un montant de 145 000 € sont en augmentation car nous avons commencé le remboursement de l'emprunt fait pour le groupe scolaire St Jacques.

Budget investissement :

Recettes et dépenses sont équilibrées à 1 761 952 €.
En recettes, les dernières subventions concernant l'école St Jacques, en provenance du département et de la région, ainsi que le retour de TVA sur nos investissements précédents représentent 97 % de nos revenus pour l'investissement.
La part de l'autofinancement étant pratiquement nulle.
Plus du tiers de nos dépenses concernent nos trois écoles. Le complément étant pour différents travaux sur la commune et la mairie, la sécurité communale, le cadre de vie ainsi que l'installation de LED sur l'éclairage public.
Le remboursement d'emprunts, partie capital est en augmentation par suite de l'emprunt pour la nouvelle école.

Budget communal 2022

Investissement

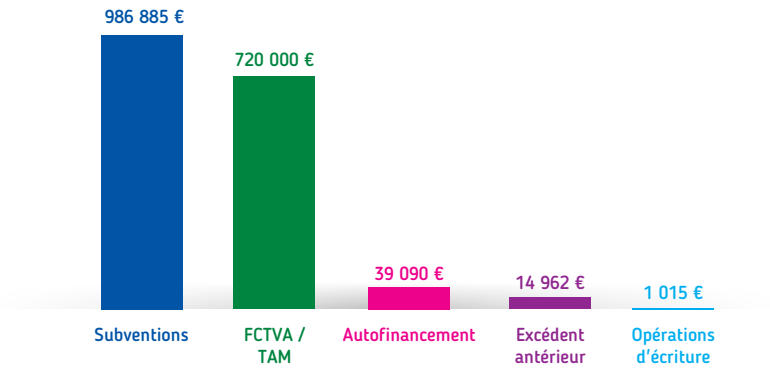

Recettes : 1 761 952 €

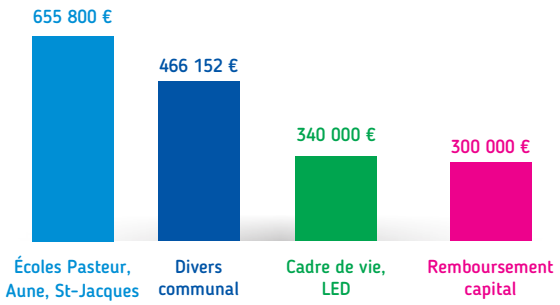

Dépenses : 1 761 952 €

Frais de fonctionnement

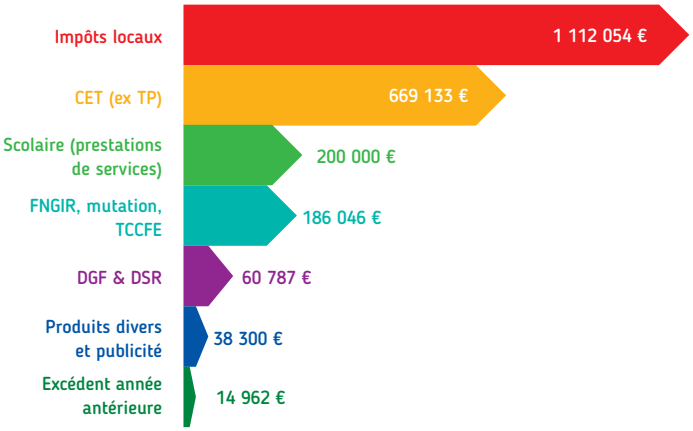

Recettes : 2 281 282 €

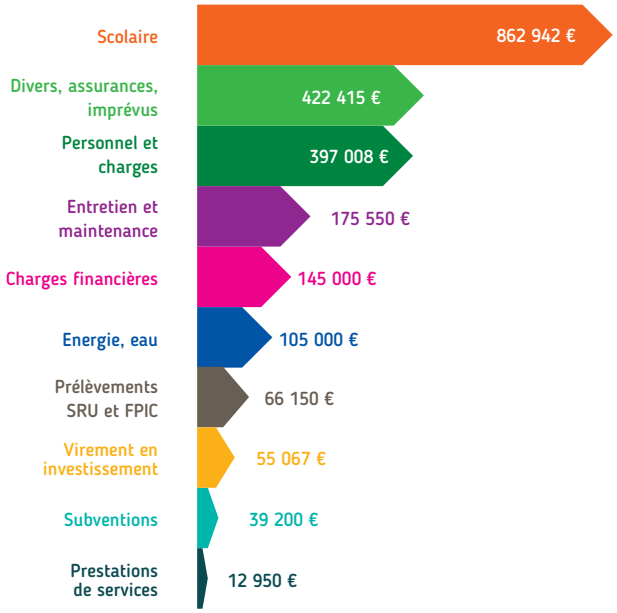

Dépenses : 2 281 282 €

C C A S

Les recettes proviennent exclusivement des subventions communales de l'année en cours et de l'excédent de l'année précédente.
Cet excédent est nécessaire de façon à régler toutes les factures en attente de vote du nouveau budget.
Les dépenses sont allouées en grande partie, plus de 85% aux aînés de la commune, le solde étant pour le traitement des cas sociaux et les secours d'urgence.

Gérard MARTY

CCAS

Excédent antérieur (communal)	Subvention communale (année 2022)	Dons
3 739 €	27 200 €	61 €

Recettes : 31 000 €

Comme un air de rentrée

Chaque année, après la période estivale, le mois de septembre symbolise la traditionnelle rentrée scolaire qui fut cette année plus sereine que les précédentes.

Les enfants ont repris le chemin de l'apprentissage et du savoir, ponctué de moments de détente, pour leur plus grand bonheur afin d'entamer une nouvelle année. Nous avons une pensée particulière pour nos 53 Ulméennes et Ulméens qui ont franchi pour la première fois les portes de nos écoles maternelles.
Afin d'accueillir dans de bonnes conditions tous les élèves et équipes pédagogiques une 6ème classe a ouvert ses portes à l'école St Jacques le jour de la rentrée suivi un mois plus tard de l'ouverture d'une 7ème classe (contre 5 classes en 2021).

École de l'Aune

Les écoles Pasteur et de L'Aune ont également pu retrouver cette agitation des premiers jours, avec les joies et les peines de devoir quitter le cocon familial pour la majorité des enfants.

Nous souhaitons à tous, écoliers, collégiens, lycéens, étudiants, enseignants, parents une très bonne année scolaire parsemée de nombreux succès.

École Pasteur

Peinture réalisée lors de la journée de la LAICITE

Toutes les empreintes de mains des 1ers élèves et enseignantes de l'école St Jacques.

Scolarité

Vos enfants sont accueillis dans 3 écoles :
effectifs au 15 décembre 2022

• ÉCOLE PASTEUR (élémentaire) :
158 élèves répartis dans 7 classes

Niveau	Effectif	Enseignantes
CP	21	Mme Sangouard Marie Aline
CP/CE1	20	Mme Lasson Anne Sophie
CE1	21	Mme Delavallee Sindy - lundi, jeudi et vendredi Mme Ibrahimi Inès - le mardi
CE2	23	Mme Rousseau Bach Séverine
CE2/CM2	24	Mme Boucher Christine
CM1/CM2 A	25	Mme Morel Valérie
CM1/CM2 B	24	Mme Le Merdy Christelle

La direction de l'école Pasteur est assurée par Mme Delavallée Sindy

• ÉCOLE DE L'AUNE (maternelle) :
95 élèves répartis en 4 classes

Niveau	Effectif	Enseignantes
PS	23	Mme Lessault Torrent Sabine et Mme Nasser Eddine Myriam
PS/MS	24	Mme Deneu Bénédicte
MS/GS 1	24	Mme Lemaire Nathalie
MS/GS 2	24	Mme Vivone Murielle

La direction de l'école de l'Aune est assurée par Mme Lessault-Torrent Sabine.

• GROUPE SCOLAIRE SAINT JACQUES (maternelle et élémentaire) :
167 élèves répartis en 7 classes

Niveau	Effectif	Enseignantes
PS/MS	24	Mme CHAADI-GUTH Myriam - lundi, mardi, jeudi Mme ROSINSKI Ophélie vendredi
PS/MS	24	Mme DEZERT Charlène
GS	21	Mme DELAPORTE Justine
CP	23	Mme MONGET-SVAY Marianne
CE1	22	Mme CUOZZO Céline - lundi, jeudi, vendredi Mme LAOUITI Chirine - mardi
CE2/CM1	27	Mme GOGUILLOT Emilie
CM1/CM2	26	Mme NICOLINI Alexandra

La direction du groupe scolaire Saint Jacques est assurée par Mme Cuozzo Céline

Les parents d'élèves

Les parents d'élèves élus pour l'année 2022/2023 sont :

Ecole de l'Aune :
Mme TAHRI
Mme ELRIAHI
Mme SZYMCZAK
Mme OUVRE
Mme SUMA
Mme JEFFRARD
Mme MARTINET

Ecole Pasteur :
Mme MINATCHY
Mme TAIPINA
Mme KARROUT
Mme MARTINET
Mme KALAWSKI
M. MOUSSA
Mme HIRA
M. VANNESTE
Mme FERNANDES ARAUJO
M. BOULILA
M. WEGIEL

Groupe scolaire Saint Jacques :
Mme ZINS
Mme BRISSOT
Mme DIOP
Mme ABDALLAH
M. AYAD-ZEDDAM
Mme ONESTAS
Mme BUIZZA
Mme GOULAS
M. STRUMMEYER
M. BEZIAUD
Mme MOHAMED CHANFI
M. MAHMOUDI
Mme AGUIAR
M. BELABDA

Tarification des services périscolaires

Depuis la rentrée scolaire 2019, conformément à la loi EGALIM, le prestataire propose un repas végétarien une fois par semaine.

› REPAS ELEMENTAIRE ET MATERNELLE :
Tarif Ulméens : 4,12 €
Tarif Extérieurs : 5,77 €

› GARDERIE ELEMENTAIRE ET MATERNELLE :
La garderie n'est facturée qu'à la présence, à condition de remplir l'inscription à l'année en mairie. Le matin de 7h30 à 8h20.
Le soir exclusivement pour les maternelles de 16h30 à 18h30
Tarif Ulméens : 2,29 €/heure
Tarif Extérieurs : 3,20 €/heure

› ETUDE : L'étude est au tarif forfaitaire quel que soit le nombre de présences dans le mois.
Le soir de 16h30 à 18h.
L'inscription est faite pour l'année entière.
La demande d'inscription est à faire au mois de juin en mairie.
Tarif Ulméens : 31,50 €
Tarif Extérieurs : 44,10 €
Garderie après l'étude (18h-18h30) :
Tarif Ulméens : 1,00 €
Tarif Extérieurs : 1,40 €

› ACCUEIL DE LOISIRS.
L'accueil de loisirs nécessite l'inscription au préalable en mairie, muni du formulaire dûment rempli, et d'une photo.
Tarifs :
Matin jusqu'à 11H30
Tarif Ulméens : 17,00 €
Tarif Extérieurs : 23,80 €
Après-midi dès 13H
Tarif Ulméens : 17 €
Tarif Extérieurs : 23,80 €
Journée complète (repas inclus)
Tarif Ulméens : 30 €
Tarif Extérieurs : 42 €
Repas
Tarif Ulméens : 4,12 €
Tarif Extérieurs : 5,77 €

MAIRIE :
01 69 90 75 00
Ecole de l'Aune :
01 69 90 61 87
Ecole Pasteur :
01 64 57 01 96
Groupe scolaire Saint Jacques :
01 69 64 82 73
ALSH :
01 69 23 49 57
Inspection Académique :
01 69 47 91 04

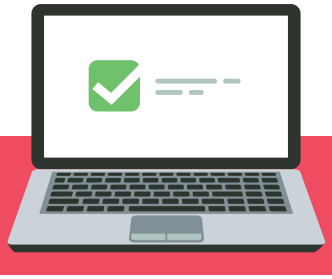

Pensez à régler vos factures en ligne via le portail famille pour plus de facilité ou à passer au prélèvement !

Commission Enfance et Vie scolaire

Les membres de la commission Enfance et Vie scolaire sont joignables via le cahier de doléances présent en Mairie, consulté lors de chaque commission et de chaque Conseil Municipal, ou via les représentants de parents d'élèves. Cette commission, non publique, se réunit une fois par mois et aborde différents sujets tels que l'étude de besoins spécifiques exprimés par le corps enseignant, la restauration, les temps périscolaires.... La commission participe également aux différents conseils d'école qui se déroulent en présence des enseignantes et des représentants de parents d'élèves.

Les membres de la commission des écoles

Restauration scolaire

Suite à la demande des parents d'élèves de l'école Saint Jacques, Monsieur le Maire a autorisé deux parents d'élèves à partager un déjeuner avec nos enfants courant novembre. Il en est ressorti un compte rendu portant sur la qualité/tarification de nos repas ainsi que sur le comportement de nos enfants au quotidien à la pause méridienne, que vous trouvez ci-dessous.

Bonjour,

2 membres des parents d'élèves élus ont eu l'opportunité d'aller déjeuner à la cantine en compagnie de vos petits anges.

De nombreux points positifs ont pu être observés :
- c'était bon, les aliments avaient du goût,
- c'était équilibré, ni trop ni pas assez de sel,
- les rations étaient suffisantes même pour les enfants qui n'auraient pas mangé une des parties du repas,
- il est possible d'être resservi tant qu'il en reste,
- le personnel est présent auprès de vos enfants constamment,
- le personnel s'adapte à vos enfants (pour les pommes en dessert, ils en préparent coupées en quartier pour les enfants qui ne veulent pas une pomme entière),
- le personnel est attentif aux enfants avec un PAI,
- le personnel prend le temps de couper la viande pour tous les maternelles,
- le repas est servi à tout le monde chaud,
- nous ne pourrions jamais manger de cette qualité pour 4 euros nulle part ailleurs.

Voilà pour tous les points positifs et pour vous rassurer sur vos petits anges qui ont, le midi, un moment de partage et de convivialité (brouhaha constant plus ou moins fort mais tout à fait compréhensible et compris).
Certains enfants apportent leur aide volontairement au moment du débarrassé, leurs parents peuvent être fiers.
Malheureusement, nous devons aussi vous parler des gremlins qui peuplent la cantine.
Pour ceux qui ne les connaissent pas, ce sont des gentilles créatures qui se transforment en monstres si on les nourrit après minuit.
Sauf qu'ici, ils n'attendent ni d'être nourris, ni après minuit.
Nous n'avons pu que constater que beaucoup d'enfants s'assoient mal sur leur chaise. En soit, ce n'est pas si grave, nous direz-vous, ce sont leurs colonnes vertébrales et pas la nôtre, mais lorsqu'ils gênent le passage du personnel qui porte les plats chauds, cela devient dangereux.
Entre eux, ils ne sont pas tendres, coups de pieds sous la table, tapes dans le dos, tirage des tours de cou qui n'ont pas été laissés au porte manteau (quand ils ne sont pas en train de jouer avec).
Nous aurions aimé nous en arrêter là, mais ce sont des gremlins, rappelez-vous.
Ils se permettent de jouer avec la nourriture, le font-ils chez vous ?
Ils sont irrespectueux avec le personnel de cantine : non seulement, ils se permettent de parler mal au personnel de la cantine, dénigrent leur travail, mais certains enfants se permettent des doigts d'honneur !
Une question : accepteriez-vous que l'on dénigre votre travail et que l'on vous manque de respect ?
Le personnel est là pour prendre soin de vos enfants, pas pour faire la police. Le temps qu'il passe à faire des rappels à l'ordre (surtout pour les primaires), il ne peut pas le consacrer pour prendre soin des élèves.
Merci donc de garder les gremlins chez vous et de ne laisser à l'école et à la cantine que les anges que vous connaissez.
La cantine est un service et non une obligation.

Les parents d'élèves élus du groupe scolaire Saint Jacques.

Projet de classes

NAH ! (Non Au Harcèlement) banderoles école Saint Jacques et Pasteur. Participation des enfants à la journée NAH en fonction de l'âge et dans toutes les classes.
Pour sensibiliser la communauté éducative aux phénomènes de harcèlement dans le milieu scolaire, la journée nationale de lutte contre le harcèlement est organisée chaque année au mois de novembre. Cette journée est l'occasion de rappeler combien la prévention et la lutte contre le harcèlement sont fondamentales pour permettre aux élèves d'avoir une scolarité épanouie dans le cadre de la priorité donnée au bien-être.

Les classes d'eau du SIARCE dans les classes de CE2

Utilisation de l'eau dans la maison et fonctionnement des rivières. Essonne : La rivière n'a plus de secrets pour les écoliers d'Ormoy (le-republicain.fr)

Flasher ce code pour visionner la vidéo de l'animation

Chaque élève a placé les mots et les éléments de la maquette

Activation de la pompe pour comprendre les risques et étapes d'une inondation

Transports scolaires 2022-2023

Le plan et les horaires de chaque ligne à découper et à conserver

Depuis la rentrée de septembre, nos enfants dépendent du collège Olympe de Gouges de CHAMPCUEIL. Il est desservi par les lignes :
· 208A et 208B, ligne régulière
· 232, ligne spéciale le matin et le soir

Le plan et les horaires de chaque ligne sont remis en feuillets détachables dans ce numéro de l'Info Mag d'Ormoy.
Vous pouvez également les télécharger sur les adresses internet suivantes :

Ligne 232

https://api.valessonne.fr/public/files/vq3sVk_4EX8Hqqb/232-010922-v-2-pdf

ou flashez ce code :

Ligne 208

https://api.valessonne.fr/public/files/bO_wQwdIyP6S-vpL/fi-208-a-b-092022-v-2-pdf

ou flashez ce code :

Toutes les informations sur l'ensemble des lignes de bus en circulation sur le territoire de la Communauté de Communes du Val d'Essonne sont disponibles en suivant le lien ci-dessous.
https://valessonne.fr/pages/trouver-votre-ligne-reguliere

ou flashez ce code :

à découper et à conserver

BUS 208A ÉCHARCON ⇄ AUVERNAUX

BUS 208B ORMOY ⇄ CHAMPCUEIL

BUS 208A 208B ÉCHARCON → ORMOY → CHAMPCUEIL → AUVERNAUX

		Du lundi au vendredi																	
		208B	208A	208B	208A	208B	208A	208B	208B	208A	208B	208A	208B	208A	208B	208B	208A	208B
ÉCHARCON	Château		6:37		7:16		8:36			15:43		17:38		18:37				
	La Martinière		6:37		7:16		8:36			15:43		17:38		18:37				
ORMOY	Les Rochers	6:27		7:07		7:55		8:55	12:10		17:05		18:09		19:09	19:39	20:22	
	Val d'Ormoy	6:28		7:08		7:56		8:56	12:11		17:06		18:10		19:10	19:40	20:23	
	Eglise	6:29		7:09		7:57		8:57	12:12		17:07		18:11		19:11	19:41	20:24	
MENNECY	Eaux de la Vanne	6:30		7:10		7:58		8:58	12:13		17:08		18:12		19:12	19:42	20:25	
	Clos Manoir	6:31		7:11		7:59		8:59	12:14		17:09		18:13		19:13	19:43	20:26	
	Gare de Mennecy Rue de l'Abreuvoir	6:32	6:43	7:12	7:22	8:00	8:43	9:00	12:15	15:49	17:10	17:44	18:14	18:44	19:14	19:44	20:27	
	Les Chatries	6:34	6:45	7:14	7:24	8:02	8:45	9:02	12:17	15:51	17:12	17:46	18:16	18:46	19:16	19:46	20:29	
	Gendarmerie	6:34	6:45	7:14	7:24	8:02	8:45	9:03	12:18	15:51	17:13	17:47	18:17	18:46	19:16	19:46	20:29	
	La Poste	6:35	6:46	7:15	7:25	8:03	8:46	9:04	12:19	15:52	17:14	17:47	18:18	18:47	19:17	19:47	20:30	
	Sablière	6:36		7:16		8:04		9:04	12:19		17:14		18:18		19:18	19:48	20:31	
	Charles de Gaulle	6:37		7:17		8:05		9:06	12:21		17:16		18:20		19:19	19:49	20:32	
	ZAC Montvrain	6:39		7:19		8:07		9:07	12:23		17:18		18:21		19:21	19:50	20:34	
	Supermarché	6:41		7:21		8:09		9:09	12:25		17:20		18:23		19:23	19:52	20:36	
	Cinéma	6:42		7:22		8:10		9:10	12:26		17:21		18:24		19:24	19:53	20:37	
	Chemin des Chèvres	6:44		7:24		8:12		9:12	12:28		17:23		18:26		19:26	19:55	20:39	
	Champs Fleuris	6:46	6:48	7:26	7:27	8:14	8:48	9:15	12:30	15:54	17:26	17:50	18:29	18:49	19:28	19:57	20:41	
	Chevannes-Seigneurie	6:47	6:49	7:27	7:28	8:15	8:49	9:16	12:31	15:55	17:27	17:51	18:30	18:50	19:29	19:58	20:42	
CHEVANNES	ESAT	6:50	6:52	7:30	7:31	8:18	8:52	9:19	12:34	15:58	17:30	17:54	18:33	18:53	19:32	20:01	20:45	
	Rond Point des Cèdres	6:52	6:53	7:32	7:32	8:20	8:53	9:21	12:36	15:59	17:32	17:56	18:35	18:54	19:34	20:03	20:47	
	Aqueduc	6:53	6:54	7:33	7:33	8:21	8:54	9:22	12:37	16:00	17:33	17:57	18:36	18:55	19:35	20:04	20:48	
	Hôpital Georges Clemenceau	6:56	6:57	7:36	7:37	8:24	8:57	9:25	12:40	16:03	17:36	18:00	18:39	18:58	19:38	20:07	20:51	
CHAMPCUEIL	Collège Olympe de Gouges	6:59	7:00	7:39	7:40	8:27	9:00	9:27	12:43	16:06	17:39	18:02	18:42	19:01	19:41	20:10	20:53	
	Mairie	7:00	7:02	7:40	7:42	8:30	9:02	9:29	12:45	16:08	17:40	18:05	18:44	19:03	19:43	20:11	20:55	
	La Bigotte		7:03		7:43		9:03		12:46	16:09		18:06		19:04				
	IME		7:04		7:44		9:04		12:47	16:10		18:07		19:05				
	Louteville Pavillons		7:05		7:45		9:05		12:48	16:11		18:08		19:06				
	Rue Ferrante		7:07		7:47		9:07		12:50	16:14		18:10		19:08				
NAINVILLE	Château		7:12		7:52		9:12		12:54	16:19		18:15		19:13				
AUVERNAUX	Bouletterie		7:18		7:57		9:17		12:58	16:25		18:19		19:17				

Circule le mercredi uniquement en période scolaire.

BUS 208A 208B AUVERNAUX → CHAMPCUEIL → ORMOY → ÉCHARCON

		Du lundi au vendredi																	
		208B	208B	208A	208B	208A	208B	208A	208B	208B	208B	208A	208B	208A	208B	208A	208B	208A	208B
AUVERNAUX	Bouletterie			6:25		7:24		8:10			16:42		17:42		18:42				
	La Mare			6:26		7:25		8:11			16:43		17:43		18:43				
NAINVILLE	Château			6:29		7:28		8:14			16:46		17:46		18:46				
CHEVANNES	Place Adeline			6:34		7:34		8:20			16:52		17:52		18:52				
CHAMPCUEIL	Louteville Pavillons			6:37		7:36		8:22			16:54		17:54		18:54				
	IME			6:38		7:38		8:24			16:56		17:56		18:56				
	La Bigotte			6:39		7:39		8:25			16:57		17:57		18:57				
	Mairie	5:35	6:03	6:40	7:03	7:40	8:03	8:26	8:56	12:46	16:11	16:58	17:10	17:58	18:20	18:58	19:51		
	Stade	5:37	6:05	6:42	7:04	7:41	8:04	8:28	8:58	12:47	16:12	17:00	17:11	18:00	18:21	18:59	19:52		
	Collège Olympe de Gouges	5:37	6:05	6:42	7:04	7:41	8:04	8:28	8:58	12:47	16:12	17:00	17:11	18:00	18:21	18:59	19:52		
CHEVANNES	Hôpital Georges Clemenceau	5:39	6:07	6:44	7:06	7:43	8:06	8:30	9:00	12:49	16:14	17:02	17:13	18:02	18:23	19:01	19:54		
	Aqueduc	5:41	6:09	6:47	7:09	7:46	8:09	8:33	9:02	12:51	16:16	17:05	17:16	18:05	18:25	19:04	19:56		
	Rond Point des Cèdres	5:42	6:10	6:48	7:10	7:47	8:10	8:34	9:03	12:52	16:17	17:06	17:17	18:06	18:26	19:05	19:57		
	ESAT	5:43	6:12	6:49	7:12	7:49	8:12	8:36	9:04	12:54	16:19	17:07	17:19	18:07	18:28	19:07	19:59		
MENNECY	Chevannes-Seigneurie	5:46	6:15	6:52	7:15	7:52	8:15	8:39	9:07	12:57	16:22	17:10	17:22	18:10	18:31	19:10	20:02		
	Champs Fleuris	5:47	6:16	6:53	7:16	7:53	8:16	8:40	9:08	12:58	16:23	17:11	17:23	18:11	18:32	19:11	20:03		
	Chemin des Chèvres	5:48	6:17		7:17		8:17		9:09	12:59	16:24		17:24		18:33		20:04		
	Cinéma	5:50	6:19		7:19		8:19		9:11	13:01	16:26		17:26		18:35		20:06		
	Supermarché	5:51	6:20		7:20		8:20		9:12	13:02	16:27		17:27		18:36		20:07		
	ZAC Montvrain	5:52	6:22		7:22		8:22		9:14	13:04	16:29		17:29		18:38		20:09		
	Charles de Gaulle	5:54	6:24		7:24		8:24		9:17	13:06	16:32		17:32		18:41		20:11		
	Sablière	5:55	6:25		7:25		8:25		9:18	13:07	16:33		17:33		18:42		20:12		
	La Poste	5:56	6:26	6:55	7:26	7:55	8:26	8:43	9:19	13:08	16:34	17:13	17:34	18:13	18:43	19:13	20:13		
	Gendarmerie	5:57	6:27	6:56	7:27	7:56	8:27	8:44	9:20	13:09	16:35	17:14	17:35	18:14	18:44	19:14	20:14		
	Les Chatries	5:58	6:28	6:57	7:28	7:57	8:28	8:45	9:21	13:10	16:36	17:15	17:36	18:15	18:45	19:15	20:15		
	Gare de Mennecy Rue de l'Abreuvoir	6:00	6:30	6:59	7:30	7:59	8:30	8:48	9:23	13:12	16:38	17:17	17:38	18:17	18:47	19:17	20:17		
	Clos Manoir	6:01	6:31		7:31		8:31		9:24	13:13	16:39		17:39		18:48		20:18		
	Eaux de la Vanne	6:02	6:32		7:32		8:32		9:25	13:14	16:40		17:39		18:48		20:18		
ORMOY	Eglise	6:02	6:32		7:32		8:32		9:25	13:14	16:40		17:40		18:49		20:19		
	Val d'Ormoy	6:04	6:34		7:34		8:34		9:27	13:16	16:42		17:41		18:50		20:20		
	Les Rochers	6:05	6:35		7:35		8:35		9:28	13:17	16:43		17:42		18:51		20:21		
ÉCHARCON	Château			7:07		8:08		8:57				17:26		18:26		19:26			

Circule le mercredi uniquement en période scolaire.

TàD

La ligne 208 circule sur réservation du lundi au vendredi en heure creuse, et toute la journée le samedi. La semaine, les bus circulent sans réservation en heure de pointe.
Réservez votre trajet sur l'Appli TàD Île-de-France Mobilités, le site tad.idfmobilites.fr ou par téléphone au 09 70 80 96 63.

232 ORMOY Rue de la Ferté ⇄ CHAMPCUEIL Collège Olympe de Gouges
Champs Fleuris
Tournenfils
Jardins d'Ormoy
Chemin des Chèvres
Moques Tonneaux
Belle Étoile
Plaine d'Ormoy
C.Cial Saule Saint-Jacques
ORMOY Rue de la Ferté
CHAMPCUEIL Collège Olympe de Gouges
Chevannes
Mennecy
Ormoy
Villabé
Champcueil
Le Coudray-Montceaux
D 153
D 153 A
D 153 B
D 153 C
D 153 D
D 153 E
D 153 F
D 153 G
D 153 H
D 153 I
D 153 J
D 153 K
D 153 L
D 153 M
D 153 N
D 153 O
D 153 P
D 153 Q
D 153 R
D 153 S
D 153 T
D 153 U
D 153 V
D 153 W
D 153 X
D 153 Y
D 153 Z
D 153 AA
D 153 AB
D 153 AC
D 153 AD
D 153 AE
D 153 AF
D 153 AG
D 153 AH
D 153 AI
D 153 AJ
D 153 AK
D 153 AL
D 153 AM
D 153 AN
D 153 AO
D 153 AP
D 153 AQ
D 153 AR
D 153 AS
D 153 AT
D 153 AU
D 153 AV
D 153 AW
D 153 AX
D 153 AY
D 153 AZ
D 153 BA
D 153 BB
D 153 BC
D 153 BD
D 153 BE
D 153 BF
D 153 BG
D 153 BH
D 153 BI
D 153 BJ
D 153 BK
D 153 BL
D 153 BM
D 153 BN
D 153 BO
D 153 BP
D 153 BQ
D 153 BR
D 153 BS
D 153 BT
D 153 BU
D 153 BV
D 153 BW
D 153 BX
D 153 BY
D 153 BZ
D 153 CA
D 153 CB
D 153 CC
D 153 CD
D 153 CE
D 153 CF
D 153 CG
D 153 CH
D 153 CI
D 153 CJ
D 153 CK
D 153 CL
D 153 CM
D 153 CN
D 153 CO
D 153 CP
D 153 CQ
D 153 CR
D 153 CS
D 153 CT
D 153 CU
D 153 CV
D 153 CW
D 153 CX
D 153 CY
D 153 CZ
D 153 DA
D 153 DB
D 153 DC
D 153 DD
D 153 DE
D 153 DF
D 153 DG
D 153 DH
D 153 DI
D 153 DJ
D 153 DK
D 153 DL
D 153 DM
D 153 DN
D 153 DO
D 153 DP
D 153 DQ
D 153 DR
D 153 DS
D 153 DT
D 153 DU
D 153 DV
D 153 DW
D 153 DX
D 153 DY
D 153 DZ
D 153 EA
D 153 EB
D 153 EC
D 153 ED
D 153 EE
D 153 EF
D 153 EG
D 153 EH
D 153 EI
D 153 EJ
D 153 EK
D 153 EL
D 153 EM
D 153 EN
D 153 EO
D 153 EP
D 153 EQ
D 153 ER
D 153 ES
D 153 ET
D 153 EU
D 153 EV
D 153 EW
D 153 EX
D 153 EY
D 153 EZ
D 153 FA
D 153 FB
D 153 FC
D 153 FD
D 153 FE
D 153 FF
D 153 FG
D 153 FH
D 153 FI
D 153 FJ
D 153 FK
D 153 FL
D 153 FM
D 153 FN
D 153 FO
D 153 FP
D 153 FQ
D 153 FR
D 153 FS
D 153 FT
D 153 FU
D 153 FV
D 153 FW
D 153 FX
D 153 FY
D 153 FZ
D 153 GA
D 153 GB
D 153 GC
D 153 GD
D 153 GE
D 153 GF
D 153 GG
D 153 GH
D 153 GI
D 153 GJ
D 153 GK
D 153 GL
D 153 GM
D 153 GN
D 153 GO
D 153 GP
D 153 GQ
D 153 GR
D 153 GS
D 153 GT
D 153 GU
D 153 GV
D 153 GW
D 153 GX
D 153 GY
D 153 GZ
D 153 HA
D 153 HB
D 153 HC
D 153 HD
D 153 HE
D 153 HF
D 153 HG
D 153 HH
D 153 HI
D 153 HJ
D 153 HK
D 153 HL
D 153 HM
D 153 HN
D 153 HO
D 153 HP
D 153 HQ
D 153 HR
D 153 HS
D 153 HT
D 153 HU
D 153 HV
D 153 HW
D 153 HX
D 153 HY
D 153 HZ
D 153 IA
D 153 IB
D 153 IC
D 153 ID
D 153 IE
D 153 IF
D 153 IG
D 153 IH
D 153 II
D 153 IJ
D 153 IK
D 153 IL
D 153 IM
D 153 IN
D 153 IO
D 153 IP
D 153 IQ
D 153 IR
D 153 IS
D 153 IT
D 153 IU
D 153 IV
D 153 IW
D 153 IX
D 153 IY
D 153 IZ
D 153 JA
D 153 JB
D 153 JC
D 153 JD
D 153 JE
D 153 JF
D 153 JG
D 153 JH
D 153 JI
D 153 JJ
D 153 JK
D 153 JL
D 153 JM
D 153 JN
D 153 JO
D 153 JP
D 153 JQ
D 153 JR
D 153 JS
D 153 JT
D 153 JU
D 153 JV
D 153 JW
D 153 JX
D 153 JY
D 153 JZ
D 153 KA
D 153 KB
D 153 KC
D 153 KD
D 153 KE
D 153 KF
D 153 KG
D 153 KH
D 153 KI
D 153 KJ
D 153 KK
D 153 KL
D 153 KM
D 153 KN
D 153 KO
D 153 KP
D 153 KQ
D 153 KR
D 153 KS
D 153 KT
D 153 KU
D 153 KV
D 153 KW
D 153 KX
D 153 KY
D 153 KZ
D 153 LA
D 153 LB
D 153 LC
D 153 LD
D 153 LE
D 153 LF
D 153 LG
D 153 LH
D 153 LI
D 153 LJ
D 153 LK
D 153 LL
D 153 LM
D 153 LN
D 153 LO
D 153 LP
D 153 LQ
D 153 LR
D 153 LS
D 153 LT
D 153 LU
D 153 LV
D 153 LW
D 153 LX
D 153 LY
D 153 LZ
D 153 MA
D 153 MB
D 153 MC
D 153 MD
D 153 ME
D 153 MF
D 153 MG
D 153 MH
D 153 MI
D 153 MJ
D 153 MK
D 153 ML
D 153 MM
D 153 MN
D 153 MO
D 153 MP
D 153 MQ
D 153 MR
D 153 MS
D 153 MT
D 153 MU
D 153 MV
D 153 MW
D 153 MX
D 153 MY
D 153 MZ
D 153 NA
D 153 NB
D 153 NC
D 153 ND
D 153 NE
D 153 NF
D 153 NG
D 153 NH
D 153 NI
D 153 NJ
D 153 NK
D 153 NL
D 153 NM
D 153 NN
D 153 NO
D 153 NP
D 153 NQ
D 153 NR
D 153 NS
D 153 NT
D 153 NU
D 153 NV
D 153 NW
D 153 NX
D 153 NY
D 153 NZ
D 153 OA
D 153 OB
D 153 OC
D 153 OD
D 153 OE
D 153 OF
D 153 OG
D 153 OH
D 153 OI
D 153 OJ
D 153 OK
D 153 OL
D 153 OM
D 153 ON
D 153 OO
D 153 OP
D 153 OQ
D 153 OR
D 153 OS
D 153 OT
D 153 OU
D 153 OV
D 153 OW
D 153 OX
D 153 OY
D 153 OZ
D 153 PA
D 153 PB
D 153 PC
D 153 PD
D 153 PE
D 153 PF
D 153 PG
D 153 PH
D 153 PI
D 153 PJ
D 153 PK
D 153 PL
D 153 PM
D 153 PN
D 153 PO
D 153 PP
D 153 PQ
D 153 PR
D 153 PS
D 153 PT
D 153 PU
D 153 PV
D 153 PW
D 153 PX
D 153 PY
D 153 PZ
D 153 QA
D 153 QB
D 153 QC
D 153 QD
D 153 QE
D 153 QF
D 153 QG
D 153 QH
D 153 QI
D 153 QJ
D 153 QK
D 153 QL
D 153 QM
D 153 QN
D 153 QO
D 153 QP
D 153 QQ
D 153 QR
D 153 QS
D 153 QT
D 153 QU
D 153 QV
D 153 QW
D 153 QX
D 153 QY
D 153 QZ
D 153 RA
D 153 RB
D 153 RC
D 153 RD
D 153 RE
D 153 RF
D 153 RG
D 153 RH
D 153 RI
D 153 RJ
D 153 RK
D 153 RL
D 153 RM
D 153 RN
D 153 RO
D 153 RP
D 153 RQ
D 153 RR
D 153 RS
D 153 RT
D 153 RU
D 153 RV
D 153 RW
D 153 RX
D 153 RY
D 153 RZ
D 153 SA
D 153 SB
D 153 SC
D 153 SD
D 153 SE
D 153 SF
D 153 SG
D 153 SH
D 153 SI
D 153 SJ
D 153 SK
D 153 SL
D 153 SM
D 153 SN
D 153 SO
D 153 SP
D 153 SQ
D 153 SR
D 153 SS
D 153 ST
D 153 SU
D 153 SV
D 153 SW
D 153 SX
D 153 SY
D 153 SZ
D 153 TA
D 153 TB
D 153 TC
D 153 TD
D 153 TE
D 153 TF
D 153 TG
D 153 TH
D 153 TI
D 153 TJ
D 153 TK
D 153 TL
D 153 TM
D 153 TN
D 153 TO
D 153 TP
D 153 TQ
D 153 TR
D 153 TS
D 153 TT
D 153 TU
D 153 TV
D 153 TW
D 153 TX
D 153 TY
D 153 TZ
D 153 UA
D 153 UB
D 153 UC
D 153 UD
D 153 UE
D 153 UF
D 153 UG
D 153 UH
D 153 UI
D 153 UJ
D 153 UK
D 153 UL
D 153 UM
D 153 UN
D 153 UO
D 153 UP
D 153 UQ
D 153 UR
D 153 US
D 153 UT
D 153 UU
D 153 UV
D 153 UW
D 153 UX
D 153 UY
D 153 UZ
D 153 VA
D 153 VB
D 153 VC
D 153 VD
D 153 VE
D 153 VF
D 153 VG
D 153 VH
D 153 VI
D 153 VJ
D 153 VK
D 153 VL
D 153 VM
D 153 VN
D 153 VO
D 153 VP
D 153 VQ
D 153 VR
D 153 VS
D 153 VT
D 153 VU
D 153 VV
D 153 VW
D 153 VX
D 153 VY
D 153 VZ
D 153 WA
D 153 WB
D 153 WC
D 153 WD
D 153 WE
D 153 WF
D 153 WG
D 153 WH
D 153 WI
D 153 WJ
D 153 WK
D 153 WL
D 153 WM
D 153 WN
D 153 WO
D 153 WP
D 153 WQ
D 153 WR
D 153 WS
D 153 WT
D 153 WU
D 153 WV
D 153 WW
D 153 WX
D 153 WY
D 153 WZ
D 153 XA
D 153 XB
D 153 XC
D 153 XD
D 153 XE
D 153 XF
D 153 XG
D 153 XH
D 153 XI
D 153 XJ
D 153 XK
D 153 XL
D 153 XM
D 153 XN
D 153 XO
D 153 XP
D 153 XQ
D 153 XR
D 153 XS
D 153 XT
D 153 XU
D 153 XV
D 153 XW
D 153 XX
D 153 XY
D 153 XZ
D 153 YA
D 153 YB
D 153 YC
D 153 YD
D 153 YE
D 153 YF
D 153 YG
D 153 YH
D 153 YI
D 153 YJ
D 153 YK
D 153 YL
D 153 YM
D 153 YN
D 153 YO
D 153 YP
D 153 YQ
D 153 YR
D 153 YS
D 153 YT
D 153 YU
D 153 YV
D 153 YW
D 153 YX
D 153 YY
D 153 YZ
D 153 ZA
D 153 ZB
D 153 ZC
D 153 ZD
D 153 ZE
D 153 ZF
D 153 ZG
D 153 ZH
D 153 ZI
D 153 ZJ
D 153 ZK
D 153 ZL
D 153 ZM
D 153 ZN
D 153 ZO
D 153 ZP
D 153 ZQ
D 153 ZR
D 153 ZS
D 153 ZT
D 153 ZU
D 153 ZV
D 153 ZW
D 153 ZX
D 153 ZY
D 153 ZZ

Sorties sportives et éducatives

Athlétisme Ecole Pasteur au terrain des Pâtis

Sortie vélo école Pasteur vers Collège Champcueil

Athlétisme Ecole Maternelle de l'Aune

Sortie randonnée avec l'école Pasteur aux sables du cul-du-chien en forêt de Fontainebleau

Visite de l'association VILLABEILLES aux écoles d'Ormoy

Nous avons eu la chance de profiter de l'intervention d'une maman d'élève, présidente de l'association VILLABEILLES. Elle est venue avec une ruche vitrée, tout un tas de matériel et d'information à présenter aux classes de CM2. À cette occasion, une dégustation de miel a été proposée aux enfants.

Remise des livres et du matériel de géométrie des 2 écoles pour leur rentrée en 6ème

Cette année, une élève de l'école Pasteur, Radiatou TRAORÉ, a intégré l'internat d'excellence du collège d'Evry afin de lui permettre d'étudier dans de très bonnes conditions et de récompenser ses excellents résultats.

Depuis la rentrée 2020, avec la nouvelle sectorisation. Les élèves d'Ormoy sont accueillis au Collège de Champcueil.
Le jeudi 23 juin 2022, les CM2 de l'école Pasteur et du Groupe Scolaire Saint Jacques réunis ont été invités en mairie et reçus par Monsieur le Maire.
Après la prise de parole de Monsieur le Maire, avec un discours rempli de bons conseils sur l'importance de l'école, sur l'amusement et également pour les différentes étapes de leur vie en générale, accompagné d'anecdotes personnelles qui ont bien fait rire nos enfants.
Les enfants nous ont ensuite fait part de leur rêve de devenir un jour, médecin, kinésithérapeute, professeur des écoles, grutier …
Les élèves ont ensuite pu récupérer, tour à tour, leur encyclopédie et leur compas offerts par la commune.
Ce fut un beau moment de partage très joyeux qui s'est terminé par un goûter.

Chorale de fin d'année école PASTEUR

Piscine

Comme chaque année, l'Education Nationale privilégie l'apprentissage d'une aisance aquatique en cycle 2, les élèves des classes de CP, CE1, CE2, CM1, CM2 ont bénéficié d'un stage regroupé sur 2 semaines à l'Aquastade de la Communauté de Commune du Val d'Essonne situé à Mennecy, avec une séance quotidienne du mardi 26 septembre au vendredi 7 octobre 2022 pour l'école St Jacques et entre le 12 septembre et le 5 décembre 8 séances pour l'école Pasteur.

Le transfert des enfants de l'école à l'Aquastade de Mennecy s'effectue en car à la charge de la commune pour un montant de 6 028 €

Jardin pédagogique du groupe scolaire Saint Jacques

Un jardin pédagogique est implanté sur le toit de du groupe scolaire Saint Jacques pour l'apprentissage du jardinage, du travail en commun, du respect de la nature et surtout de la patience !

Sortie Parc des Félins

Ce Parc zoologique unique au monde est situé près de Coulommiers en Seine et Marne. Avec 26 espèces de félins, ce parc aux vastes enclos naturels se visite à pied et à bord du train Trans Félins.

Sortie du groupe scolaire Saint Jacques

Séances de rugby et création de Hakas sur le city stade de l'école Saint Jacques

Lettres au Père Noël à l'école de l'Aune

Spectacle école maternelle de l'Aune et Saint Jacques

Le 12 décembre, nos enfants des écoles maternelles d'Ormoy ont pu assister au spectacle « Mirabelle et ses amis » dans leur école respective.
La compagnie des 3 chardons est toujours un succès auprès de nos petits, le comédien qui est manipulateur de marionnette, conteur et animateur ravit les enfants

Mirabelle et ses amis

VIVRE ENSEMBLE AVEC NOS DIFFÉRENCES

L'histoire
C'est aujourd'hui l'anniversaire de Mirabelle et tous ses amis, les animaux de la ferme, ont décidé de l'emmener danser à la fête du village.
Mais une curieuse rumeur, venue du fond de la forêt, vient à circuler. Dans la ferme, vivrait un Pacomnou, un animal si différent des autres qu'il faudrait, bien vite, le chasser. Et tout aussitôt, parmi les animaux, la dispute fait rage. Lequel d'entre eux est le Pacomnou ? C'est alors que survient un animal étrange, tout blanc rayé de noir, que jamais personne n'a vu. Cet animal étrange, si différent des autres, pour les animaux, sans aucun doute, c'est le Pacomnou. Sans tarder, ils veulent le chasser...
Mirabelle pourra-t-elle aider ses amis à découvrir qui est vraiment cet inconnu et à l'accepter parmi eux ? Pourra-t-elle leur faire découvrir qui colporte cette curieuse rumeur venue du fond de la forêt ? Pourront-ils, enfin, aller danser, tous ensemble, à la fête du village ?

Spectacle des écoles élémentaires de Pasteur et de Saint Jacques

UN SPECTACLE DE MAGIE MAGICO-CULINAIRE

« Toctoc » est l'apprenti du grand chef cuisinier Gérard Manvussa, célèbre pour ses recettes magiques qui donnent des pouvoirs à ceux qui les mangent.
Le 13 décembre, un grand jury était invité dans son restaurant gastronomique pour tester ses nouvelles créations dont le fameux « gâteau qui donne le pouvoir de voler ». Le chef Gérard rêve, grâce à cette découverte, de recevoir la récompense ultime et tant convoitée par les magicuisiniers : La Toque d'or.
Mais en goûtant une de ses recettes, le chef Gérard est soudain devenu complètement invisible ! Toctoc, simple apprenti réputé tête en l'air, va devoir accueillir seul le jury de la Toque d'or, préparer les plats magiques et surtout essayer de recevoir la fameuse récompense à la place de son chef cuisinier ! Plats saugrenus, secrets de cuisines et péripéties culinaires en perspective !
Au menu, l'univers méconnu de la magie des liquides et de la nourriture. Une recette qui mélange savamment théâtre, interactivité et numéros visuels.
Les enfants et les enseignantes se sont régalés de ce spectacle !!!

Labélisation développement durable

Nous pouvons féliciter le groupe scolaire St Jacques d'avoir obtenu la labélisation développement durable de niveau 2 -2022-2025.
Dans la continuité de cette démarche, Madame Belarbi de la Communauté de Commune du Val d'Essonne est intervenue le 9 décembre afin de faire des ateliers de confection d'objets décoratifs de Noël liés au recyclage, avec les quatre classes d'élémentaires.

ACADÉMIE DE VERSAILLES

ATTESTATION

Charline Avenel
Rectrice de l'académie de Versailles,

délivre le label E3D 2022

ÉCOLE/ÉTABLISSEMENT EN DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
NIVEAU 2

Ecole primaire ÉCOLE PRIMAIRE SAINT-JACQUES,
ORMOY (91)

Fait à Versailles, septembre 2022

Parole aux parents d'élèves

Groupe scolaire Saint Jacques

Bonne année et meilleurs vœux à tous !
Ça y est, l'année 2022 est finie, il est temps de faire une rétrospective sur la première année vécue par l'école Saint-Jacques. 2021/2022 aura été une année riche en rebondissements pour beaucoup de monde.

L'ouverture de l'école en septembre 2021 a marqué le début d'une nouvelle aventure pour de nombreuses personnes.
Lors de ce voyage ont embarqué une centaine de voyageurs prêts à relever plein de défis, l'équipage a tenu bon pour les guider dans les méandres d'une mer pas toujours très calme.

L'équipage a appareillé avec, à sa tête, une capitaine soucieuse du bien être des voyageurs et de l'équipage (notre directrice Mme Céline Cuozzo). Les programmes scolaires ont remplacé les cartes, le covid (et oui il ne faut pas l'oublier) et autres impondérables ont remplacé les monstres marins, les tables et les chaises ont remplacé les bancs et les rames, les livrets scolaires ont pris le pas sur les médailles et pour les règles et compas... bah... ils sont restés là ceux-là ! Mais l'équipage a tenu bon, les quartiers maîtres (professeurs) et leur équipiers (ATSEM) ont partagé leur savoir avec bienveillance toute l'année de nos plus novices voyageurs jusqu'aux plus aguerris (des petites sections aux CM2).
Les plus grands ont changé de navire pour continuer leur périple sur un nouvel océan et certains membres d'équipage ont changé de navire pour de nouvelles mers.

Nos maîtres coq et cambusiers (personnel) ont pris en charge les vivres, ils se sont chargés de la distribution des rations quotidiennes et changeaient d'uniformes après leur premier quart pour ensuite entretenir le pont.

La vigie (M. le Maire) garde toujours un œil sur le navire et sa propre équipe, échangeant régulièrement avec l'équipe du navire.

Durant ce périple, les parents élus ont gardé le port pour les escales du navire.
Nous avons œuvré dans l'ombre (avec plus ou moins de succès) pour aider l'équipage.
Nos premières missions ont été de récolter des livres pour la bibliothèque de l'école, du petit matériel pour les classes, des habits de rechange en cas de tempêtes...
On peut dire que les étagères ont été garnies de trésors cette première année.

Nous avons également profité d'une escale pour décorer l'école à l'approche de Noël et les enfants ont été plus que ravis de voir les vitres et les couloirs se parer de 1000 et 1 couleurs.

Avec le printemps et une météo plus clémente, l'école a pu travailler la terre et faire pousser des vivres dans son jardin. Nous avons profité de cette occasion pour amorcer des plants de tomates et tournesol qui allaient servir à notre plus grande contribution, celle dont on est les plus fiers : la première tombola de l'école !

L'objectif était d'apporter des fonds à l'école pour permettre aux enfants de faire une sortie scolaire en fin d'année sans que les parents aient besoin d'en payer une partie.
Nous pouvons d'ailleurs remercier encore tous nos donateurs (commerces de proximité, les restaurants, les parcs de loisirs...) car leurs dons ont permis d'avoir de très nombreux gagnants.
La vente de gâteaux (offerts par de nombreux parents) a permis de ravitailler tout le monde.

Durant les vacances de printemps, nous avons continué d'arroser les semis des enfants qui ont pu être vendus à la tombola.

Tout cela a permis de constituer un vrai petit trésor qui, ajouté au transport pris en charge par la mairie (Merciiii !!!), a permis de tous les emmener au parc des félins.

Pour clore ce voyage dans la bonne humeur, nous avons embauché d'autres parents pour contribuer à la fête « d'Ormoy s'amuse » et faire ainsi la première kermesse de l'école. Pêche aux canards, chamboule tout, nouvelle tombola, vente de gâteaux, Kim touché, Kim vu... ont permis d'égayer la journée et de croiser les autres navires d'Ormoy.

Une dernière tempête a failli faire perdre son équipage au navire, mais nous avons pu, avec l'aide de très nombreuses personnes, parents, professeurs, amis, collègues, inconnus que nous ne remercierons jamais assez, garder à bord notre capitaine et son quartier maître très attachés à ce bâtiment.

Tout le monde a enfin débarqué à bon port pour un repos bien mérité, plein de souvenirs avant de partir vers de nouvelles aventures.

D'autres périples nous attendent pour 2022/2023 et notre équipe de parents élus s'est agrandie car le nombre de voyageurs a encore grandi. L'équipage est motivé et nous comptons sur tout le monde pour les accompagner dans cette nouvelle année.

Encore une fois, meilleurs vœux à tous !

Les parents élus de l'école Saint Jacques.
APE Coquillages

Les parents de l'école de l'Aune

Le 7 octobre dernier, les parents d'élèves de l'école de l'Aune ont procédé au vote de leurs représentants. Notre liste composée de parents non constitués en association a été élue avec un taux de participation de 68.21%.

Qui sommes-nous ?
Les représentantes élues sont issues des quatre classes qui composent l'école : Magaly Tahri (maman d'Aliyah, classe de Mme Vivone), Fatima El Riahi (maman d'Isaac, classe de Mme Lemaire), Perrine Suma (maman de Maxence, classe de Mme Deneu et d'Amaury, classe de Mme Vivone), Laëtitia Ouvré (maman d'Elise, classe de Mme Lessault-Torrent), Cassandra Szymczak (maman de Layvin, classe de Mme Deneu), Aurélie Martinet (maman de Gabriel, classe de Mme Lemaire) et Anne-Laure Jeffrard (maman d'Ewen, classe de Mme Deneu).

Notre rôle ?
Représenter les familles et défendre les intérêts et les besoins des élèves auprès de l'équipe enseignante et de l'équipe municipale sur des sujets aussi variés que le suivi des travaux, la restauration ou l'organisation du temps périscolaire.
Participer activement à la vie de l'établissement lors des conseils d'école ou pendant les évènements qui animent l'école.

Comment nous contacter ?
En nous adressant un email à l'adresse suivante :
rpdelaune91@gmail.com

Il est également possible de nous solliciter directement à l'entrée de l'école, le matin ou le soir. Pour nous identifier, un trombinoscope est installé sur le panneau d'affichage de l'école.

VOTRE NOUVELLE VIE À ORMOY

DES PRESTATIONS DE HAUTE QUALITÉ ET DES CONFIGURATIONS MODULABLES

JARDIN PRIVATIF, GARAGE ET 2 PLACES DE STATIONNEMENT ASSOCIÉS

À PROXIMITÉ DE TOUTES LES COMMODITÉS ET DU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE

DES FACILITÉS DE FINANCEMENT (2) Prêt à Taux Zéro 0%

Espace de vente sur place :
Angle Rue de la Plaine d'Ormoy et Avenue des Roissys Haut 91540 Ormoy

LE HAMEAU SAINT JACQUES

VOTRE MAISON NEUVE 4 OU 5 PIÈCES AVEC JARDIN AU CŒUR D'UN NOUVEAU QUARTIER

PROFITEZ VITE DE NOS MEILLEURES CONDITIONS ET D'UNE SIMULATION GRATUITE DE VOTRE PROJET

01 60 79 73 73 www.saintjacques-ormoy.fr

(1) Les Frais de notaire sont à la charge du réservant hors frais d'hypothèque ou de caution et d'établissement du règlement de R.C.P. Cette offre est réservée aux 5 premiers réservataires et pour toute signature d'un contrat de réservation effectuée entre le 10/06/22 et le 15/07/22 inclus d'un logement du programme Le Hameau Saint-Jacques à Ormoy.
(2) Le PTZ+ : « Prêt réservé aux personnes physiques, sous conditions de ressources, qui ne sont pas propriétaires de leur résidence principale depuis au moins 2 ans, pour l'achat d'un logement neuf en résidence principale répondant aux normes thermiques en vigueur - Montant du prêt variant en fonction de la zone géographique du logement, de la composition du foyer, des performances énergétiques du logement et du montant du ou des autres prêts concourant au financement de l'acquisition - Durée du remboursement fonction des ressources de l'emprunteur - Détail des conditions auprès de notre équipe commerciale. »
AREA TEAM 01 44 09 75 15 – RCS Paris 480 533 595 - Illustrations non contractuelles, à caractère d'ambiance, librement interprétées par les artistes. Document non contractuel à caractère publicitaire.

ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs d'Ormoy prend en charge aujourd'hui en moyenne une vingtaine d'enfants chaque mercredi de 3 à 10 ans.
Ils sont accueillis par Harmonie notre animatrice tant appréciée des enfants.
Depuis le début de l'année ils ont pu participer à de multiples activités et ateliers :
En septembre ils ont fabriqué des cartables, créé des oiseaux en papier, fait des jeux de société… sortie au parc de Montauger.

Pendant les vacances d'automne, les enfants ont pu préparer leurs masques ainsi que des sablés terrifiants pour Halloween Party ! Une chasse aux fantômes et des compétitions de jeux de société, sans oublier la sortie au Parc de Châteaubourg; le défi de Dance Party et le spectacle au Cirque de Pinocchio sur Ormoy.
En décembre ; nos petits Ulméens ont pu apprécier les ateliers de Noël avec les décorations du sapin et déguster un bon goûter de chocolat chaud accompagné de leurs biscuits décorés de leurs petites mains !

En janvier, ils ont dégusté la galette des rois après avoir confectionné leur couronne, créé des calendriers 2023 et commencé les créations de masques de carnaval.
En février, ils feront une Crêpe Party en tenu de déguisement !
Et il reste encore beaucoup d'activités et d'ateliers et de fêtes à célébrer cette année !

Anne-Laure DAVID

Petit rappel :
l'accueil de loisirs est ouvert le mercredi et pendant les vacances (exceptés les vacances de fin d'année et le mois d'août).
L'accueil de loisirs nécessite l'inscription au préalable en mairie, muni du formulaire dûment rempli, et d'une photo.
Horaires d'accueil de l'ASLH de 7h30 à 18h30

Cérémonie des vœux du Maire

Le vendredi 6 janvier 2023, devant près de 300 personnes, Monsieur Le Maire, Jacques GOMBAULT, Vice-président du SIARCE et de la Communauté de Communes du Val d'Essonne, a présenté aux administrés, aux syndicats, aux entreprises ainsi qu'aux élus des communes voisines, ses traditionnels vœux, en rappelant les plus élémentaires : la santé, l'amour de nos familles et le bonheur.
Heureux de pouvoir renouer avec la traditionnelle cérémonie des vœux après deux ans d'absence pour cause de crise sanitaire.
Monsieur le Maire a su trouver les mots pour nous rappeler que « Les changements ne seront pas faits sans la participation de chacun d'entre nous, car le respect de la différence, la tolérance et la solidarité ne sont pas qu'affaire de gouvernement mais commencent chaque jour, dans chaque rencontre ».
Ce moment de convivialité et de lien social tant apprécié, où Monsieur le Maire a pu par son discours nous parler de sa vision de l'avenir et nous énumérer les différents projets de la commune pour cette année 2023 ainsi que leurs coûts.
Comme d'habitude l'ambiance conviviale lors de cette cérémonie était au rendez-vous.

Monsieur le Maire, Jacques GOMBAULT, présente la nouvelle DGS de la commune en lui souhaitant la bienvenue.

Le repas des aînés du 7 janvier 2023

Après deux années d'absence imposées par la pandémie de Covid-19, le repas des aînés qui fait partie des animations incontournables de l'hiver, chaque année, a pu être à nouveau organisé. Il faut savoir que cette soirée est réservée aux personnes âgées de plus de 60 ans révolus et résidants sur la commune qui sont conviées par le conseil municipal. L'événement comprend un repas et une animation musicale réglés par les finances communales.

Cette année, pour cette reprise, 104 personnes s'étaient inscrites.

En ouverture le maire Jacques Gombault a pris la parole pour dire sa satisfaction de reprendre, cette incontournable soirée des aînés.

Le repas proposé et servi par Desco Pacha Traiteur, entreprise d'ORMOY, a fait l'unanimité tant pour le menu que pour le service. Le spectacle et l'animation musicale avait pour thème « Le cabaret » ils ont été réalisés par Sév et Stéph Animation, eux aussi sont des Ulméens.

On peut féliciter le conseil municipal pour cette reprise qui a connu le succès. Il ne reste plus qu'à souhaiter que nous puissions continuer à proposer l'année prochaine notre journée tant attendue.

Anne-Laure DAVID

Apéritif

Cocktail champenois lagon bleu, Jus de fruit et soda
Verrine guacamole et ses crevettes sauce cocktail
Mini quiche, Navette farcie au tarama

Menu

Foie gras maison et son pain d'épices accompagné
de confiture à l'oignon, salade à l'huile de noisette
~
Filet de veau aux girolles, accompagné
de ses pommes grenailles et de sa ratatouille
~
Brie, Saint nectaire, Chèvre sur sa verdure et fruits secs
~
Entremets trompe l'œil cabosse
(brownie au cacao, mousse chocolat et ganache chocolat)
~
Petit pain individuel
~
Café

Boissons

Vin Blanc, Vin Bordeaux Rouge,
Eau plate et pétillante
Champagne

Les commémorations

Cérémonie du 8 mai

En ce 8 mai 2022, dans chaque ville et village de France, sur nos places, squares et jardins municipaux, devant nos monuments aux morts et mémoriaux, nous avons commémoré le 77ème anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe avec une singularité toute particulière, en écoutant les douloureux échos du temps.
Le 8 mai 1945, notre continent voyait s'achever cinq années de tempêtes, de douleur et de terreur. Elle a vu la barbarie nazie franchir le seuil de l'inhumanité et de l'indicible. Elle a découvert, stupéfaite et horrifiée, qu'elle pouvait s'anéantir elle-même.
Chaque année, avec fidélité, avec reconnaissance, la Nation porte son regard et son affection en direction de celles et ceux qui sont morts pour elle, vers celles et ceux qui ont combattu avec abnégation et qui ont contribué à abattre le fléau nazi.
Nous, qui savons la fragilité de la paix, le passé nous instruit, les morts nous instruisent. La mémoire est un héritage autant qu'elle est une leçon.

Anne-Laure DAVID

Cérémonie du 11 novembre 1914

Comme plusieurs autres pays, la France commémore le 11 novembre, date de la signature de l'Armistice qui mit fin à la Première Guerre mondiale, en 1918. Ce jour-là, elle rend hommage aux soldats morts au combat pendant ce conflit.
Depuis 1922, le 11 novembre est en France une fête nationale fériée qui commémore la victoire et la paix.
Nouveau culte national rendu aux morts, une cérémonie est désormais organisée devant la tombe du soldat inconnu, marquée notamment par une prise d'armes, le dépôt de gerbes de fleurs et la sonnerie « aux morts ». Ce rituel se répète dans tous les cimetières et mémoriaux militaires de la Grande Guerre, ainsi qu'au pied des monuments aux morts communaux. Depuis 2012, la République française rend également hommage ce jour-là à tous les morts pour la France.
En France, c'est la fleur du bleuet qui prit valeur de symbole, car elle rappelait la couleur (bleu) de l'uniforme neuf des jeunes recrues, surnommées « bleuets » par leurs camarades.

À Ormoy, notre cérémonie du 11 novembre s'est déroulée cette année sous un ciel bleu Monsieur Gérard MARTY Premier adjoint au maire accompagné des Ulméens, de M Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Vice-président régional d'Ile de France chargé de l'écologie développement durable et de l'aménagement et Maire de Mennecy, de M Patrick IMBERT Conseiller Départemental et Président de la CCVE, de M. Xavier DUGOIN Président du SIARCE, les élus d'Ormoy et de Mennecy, la gendarmerie de Mennecy par la présence du Lieutenant commandant de brigade Alexis SCHIRCH, Mesdames les directrices des écoles, les enseignants accompagnés de quelques élèves, le personnel communal et bien sûr les Anciens Combattants, les sapeurs-pompiers de Mennecy et la musique de Mennecy qui nous a accompagnés au long de cette cérémonie.
Mesdames les directrices des trois écoles ont lu un poème d'Arthur Rimbaud.

Anne-Laure DAVID

TRAVAUX PUBLICS DE SOISY

Ensemble, réalisons vos projets

Aménagements urbains,
Equipements collectifs,
Travaux routiers & particuliers,
Equipements industriels & logistiques

ZA du Chênet - 6, Rue de la Montagne de Maisse
91490 MILLY-LA-FORÊT
Tél. : 01 64 98 03 83 – Fax : 01 64 98 44 10
www.tpsoisy.fr – Email : tpsoisy@tpsoisy.fr

Les dépôts sauvages L'Affaire de tous !!!

Condamnons Les Cochons !
Nous rappelons que le dépôt sauvage est illégal en plus d'être totalement irrespectueux, plus que dégradant et sale !
Un dépôt illégal de déchets, plus communément appelé « dépôt sauvage », est la résultante d'abandons de déchets par une ou plusieurs personnes, identifiées ou non, entraînant une accumulation anarchique de déchets divers.
Que ce soit sur une propriété privée, sur les trottoirs, sur la route ou dans les chemins.

Que ce soit par des particuliers ou des professionnels, ces gestes d'abandon dans la nature sont répréhensibles. Il est impératif que chacun adopte des comportements responsables.

L'éco-responsabilité est l'affaire de tous ! Au-delà des gestes pour la planète, il s'agit de respecter la sécurité et la protection sanitaire de tous.

Que risquez-vous en cas de dépôt sauvage ou de décharge illégale ?
Les dépôts sauvages et les décharges illégales sont punis par la loi. En fonction de la gravité des faits (nature, quantité, contexte),
Chacun doit garder en tête que tout dépôt sauvage l'expose à une contravention et une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 € et 3 000 € en cas de récidive. Pour les professionnels, au-delà de l'amende, c'est jusqu'à 75 000 € de contravention et deux ans de peine de prison.

Rue des Colchiques

Rue des Roissys Bas

Vous êtes témoin d'un dépôt sauvage ou d'une décharge illégale ?
Dans un cas comme dans l'autre, signalez les faits à la gendarmerie ou à la mairie. L'élu ou ses services réaliseront les premières démarches et contacteront au besoin la police ou la gendarmerie pour mener l'enquête. Le maire peut aussi décider de délivrer une amende administrative jusqu'à un montant de 1 500 € et de vous mettre en demeure de faire évacuer les déchets.

Pour tous renseignements concernant la collecte des déchets demandes et réclamations :
L'ensemble des demandes et réclamations peuvent être adressées par téléphone, internet,

Aux Rayères

courrier ou courriel selon les modalités suivantes :
- **via le site internet :** www.valessonne.fr
- **par mail à l'adresse :** environnement@ccvalessonne.com
- **par téléphone** au 01 64 93 21 20, et en accueil physique : du lundi au mercredi de 9h>12h et 14h>18h, le jeudi de 9h>12h, le vendredi de 9h>12h, 14h>17h30
- **par courrier :** Parvis des Communautés - BP29 - 91610 Ballancourt-sur-Essonne

Prise de rendez-vous pour la collecte des Encombrants auprès de la Recyclerie.
La prise de rendez-vous se fait uniquement par téléphone,
Au numéro suivant : 01 73 21 77 69

Rappel des points d'apports volontaires pour le verre et les emballages
- 19 rue de l'Aune sur le parking de l'école de l'Aune
- 106 av des Roissy Bas sur le terrain des Patis

Jacques GOMBAULT

Nouvelle résidence à Ormoy

Démarrage travaux

Livraison 2024

APPARTEMENTS NEUFS
DU **2 AU 4 PIÈCES**[1]
PROLONGÉS PAR
UNE **TERRASSE** OU UN **BALCON**

MAISONS NEUVES
4 OU **5 PIÈCES**[1]
AVEC **JARDIN** PRIVATIF

Villapiana

Habitez dans un quartier résidentiel calme et verdoyant

PROFITEZ D'UNE VIE DE FAMILLE SEREINE

- À proximité de tous les **services**, **écoles** et **commerces**
- À **moins de 25 minutes** de la **gare RER D** de Mennecy (en bus)
- Proche de la **ligne de bus** reliant la future ligne **Tram-train express 12** : Massy-Évry
- Prestations de **qualité**

RENSEIGNEMENTS & VENTE

Angle de l'avenue des Roissys Haut et rue de la Plaine d'Ormoy - 91540 ORMOY

01 85 12 52 00

Service et appels gratuits

villapiana-ormoy.fr

Immobilière FRANCHITTI®

(1) Sous réserve de disponibilité. Conception / Réalisation : AGENCE INFINIMENT PLUS - RCS 415 197 375 - Bourg-en-Bresse - 04 79 81 28 40 - Février 2023 – Illustrations à caractère d'ambiance, libres et non contractuelles de l'artiste, d'après les plans d'architecte. Sauf erreur typographique indépendante de notre volonté.

Le Personnel Communal

Cette année, 2022 nous avons pu accueillir au sein de notre personnel communal six nouvelles recrues qui œuvrent chaque jour à nos côtés pour le bon fonctionnement de notre commune. De nouveaux agents mais sans augmentation inflationniste du nombre puisque ce ne sont pas des créations de poste.
Nous avons vu l'arrivée de Harmony, qui anime principalement l'accueil de loisirs et assure la surveillance d'une classe d'étude à l'école Pasteur. Elle est aussi sur le temps de la pause méridienne pour s'occuper de vos enfants avec Clotilde qui nous a rejoint pour assurer l'entretien de l'école Pasteur.
Charlotte à l'école de l'Aune, et Cécile pour l'école St Jacques nous ont rejoint en tant qu'ATSEM. Vous l'aurez également peut être rencontrée, Aline qui vous accueille lors de vos venues à la mairie.
Et enfin Sophie WENGER en tant que DGS de la commune.

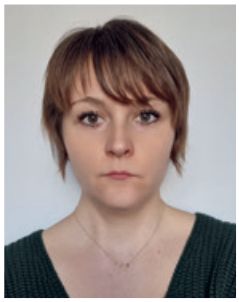

Aline DELPIERRE

Clotide DUBOIS

Harmony MORENO

Charlotte MUSCAT

Cécile VERNIER

Sophie WENGER

Je tenais à remercier le personnel communal dans son ensemble.
Tous acteurs de votre bien-être au sein de la commune, je les remercie chaleureusement pour leurs compétences, mais également pour leurs qualités humaines.

Je souhaite pour chacun d'entre eux que 2023 démarre avec les mêmes énergies pour que nos concitoyens bénéficient toujours des meilleurs services.

Jacques GOMBAULT

LES DATES À RETENIR

MARS
Le 04 : La randonnée cycliste Les retrouvailles du CODEP
Le 11 : Loto du Comité des Fêtes
Le 18 : Repas l'Escapade

AVRIL
Les 14-15-16 : Les Rendez-vous des Terroirs
Le 15 : Carnaval

MAI
Dès le 2 mai : Inscription scolaire pour la rentrée 2023/2024
Le 08 : Commémoration de la victoire de 1945

JUIN
Le 10 : Ormoy s'Amuse avec le thème "époque médiévale"

AOÛT
Le 27 : Vide grenier suivi du cinéma en plein air

SEPTEMBRE
Les 23-24 :
Week-end jeux.
Le samedi : jouons en famille et tournoi de poker. Le dimanche : Escape Game

OCTOBRE
Le 14 : Halloween et en soirée Les Coteaux d'Ormoy

NOVEMBRE
Le 11 : Journée nationale de commémoration de tous les morts pour la France
Les 18-19 : Bourse aux jouets

DÉCEMBRE
Le 31 : St Sylvestre

JANVIER 2024
Le 5 : Vœux du Maire
Le 6 : Repas des Aînés

Inscription sur les listes électorales
et Recensement militaire tout au long de l'année

Les 21 communes du Val d'Essonne

Les communes membres : Auvernaux, Ballancourt-sur-Essonne, Baulne, Cerny, Champcueil, Chevannes, D'Huison Longueville, Echarcon, Fontenay-le-Vicomte, Guigneville sur Essonne, Itteville, La Ferté-Alais, Leudeville, Mennecy, Nainville-les-Roches, Ormoy, Orveau, Saint-Vrain, Vayres-sur-Essonne, Vert-le-Grand, Vert-le-Petit

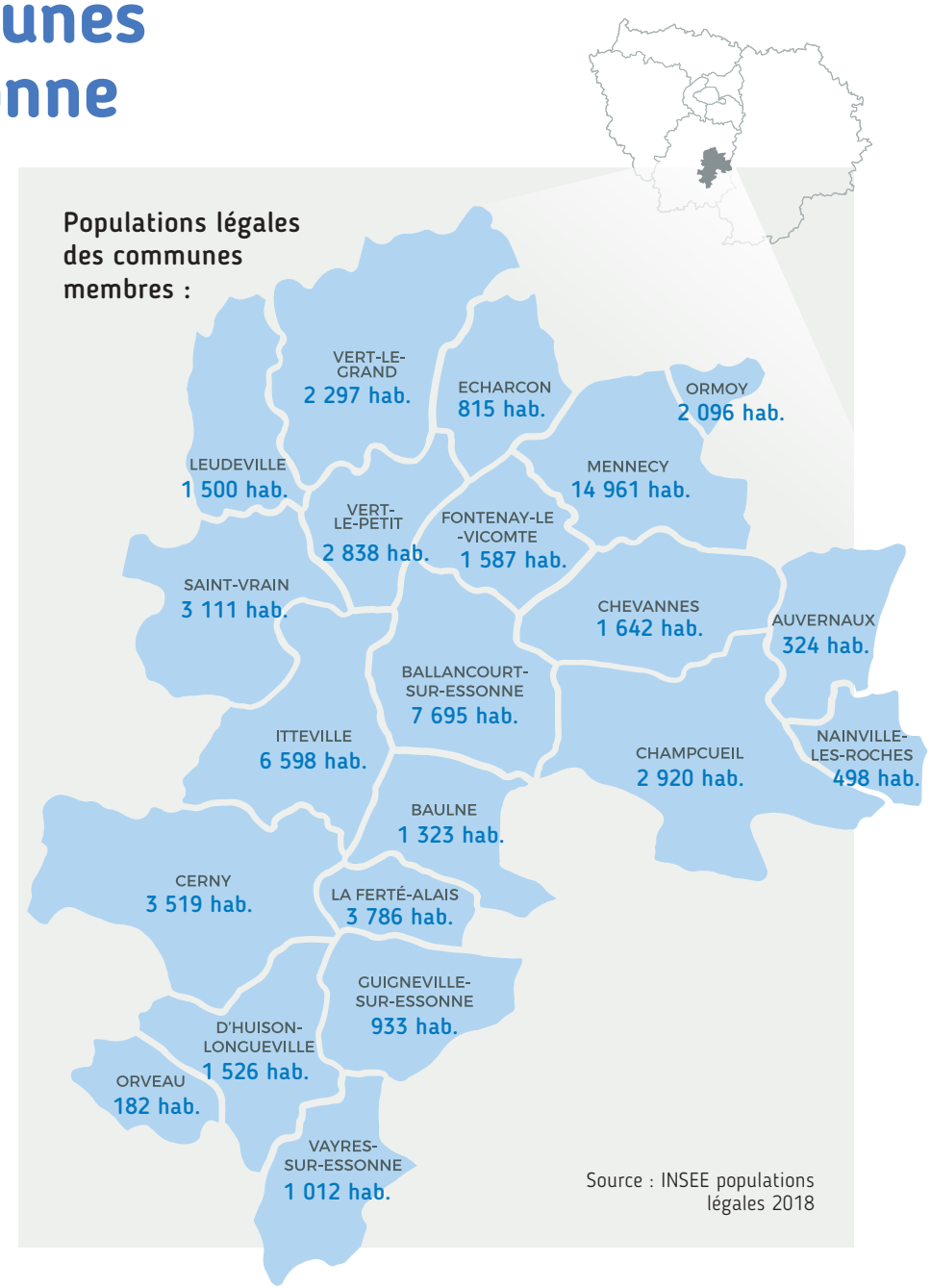

LES COMPÉTENCES EXERCÉES

Dans le cadre de ses statuts, la Communauté exerce des compétences obligatoires qui sont définies par la loi et des compétences optionnelles et supplémentaires dont l'intérêt communautaire est déterminé par le conseil de la communauté de communes.

I - COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

I-1 Aménagement de l'espace communautaire

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire.
- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur.

I-2 Actions de développement économique

- Toute action de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 du CGCT.
- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire, aéroportuaire.
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.

I-4 Collecte et traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés

I-5 Gestion des milieux aquatiques et prevention des inondations (en référence au I de l'article L 211-7 du Code de l'Environnement) :

1°) L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;

2°) L'entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;

3°) La défense contre les inondations et contre la mer ;

4°) La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

I-6 Eau

I-7 Assainissement des eaux usées

II - COMPÉTENCES OPTIONNELLES

II-1 Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire

II-2 Création et gestion de maison de services au public et définition des obligations de service public y afférentes

II-3 Action sociale d'intérêt communautaire

II-4 Les gens du voyage

III - COMPÉTENCES SUPPLEMENTAIRES

III-1 Action en faveur de la prévention et de la sécurité sur la communauté de communes

III-2 Aménagement et développement du réseau numerique

III-3 Actions et équipements culturel d'intérêt communautaire

III-4 Actions et équipements sportifs d'intérêt communautaire

III-5 Développement durable
Actions visant au développement durable du territoire.

III-6 Sentiers de randonnées
Mise en place d'un plan intercommunal et valorisation de sentiers de randonnées.

AUTRES MODES DE COOPÉRATION

Conventions passées avec des tiers.
Conventions passées avec les communes membres.

Vous trouverez encore plus d'informations sur le site de la CCVE : **www.valessonne.fr**

Le SIARCE, un syndicat au service des collectivités

Le SIARCE (Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivière et du Cycle de l'Eau) est un Syndicat mixte fermé à la carte regroupant 83 communes sur 3 départements et 9 EPCI

Les missions

Le SIARCE définit et met en œuvre les politiques relatives :

- À la gestion durable et intégrée de l'eau sur les bassins versants territorialement concernés,
- L'assainissement,
- À l'étude, la réalisation, le financement et l'exploitation des créations de réseaux et des ouvrages en domaine public nécessaires à l'alimentation en eau potable,
- À l'étude, la réalisation et l'exploitation des extensions et des renforcements de réseaux nécessaires à la réalisation de zones urbanisées ou d'activités pour l'alimentation en eau potable,
- Aux réseaux secs (électricité, gaz, éclairage public et télécommunication).

Outre les missions décrites ci-dessus, le Syndicat réalise des missions de mandats de maîtrise d'ouvrage, de maîtrise d'œuvre et/ou d'assistance pour tous travaux, études ou prestations spécifiques

Les compétences

Le SIARCE exerce une ou plusieurs compétences optionnelles citées ci-après, pour le compte des collectivités adhérentes :

> Compétences relatives aux cours d'eau non domaniaux :

- La gestion, la préservation et la valorisation des zones naturelles humides,
- La prévention des inondations,
- L'aménagement et la valorisation nécessaires à l'accessibilité et à l'ouverture au public,
- La création, la réhabilitation et l'entretien d'ouvrages de franchissement (hors ouvrages routiers) ainsi que du patrimoine vernaculaire (lavoirs, moulins, etc).
- Les clases d'eau en direction des élèves des cours élémentaires.
- Compétence statutaire GEMAPI

> Compétences berges de Seine :

- L'aménagement et l'entretien des berges,
- La valorisation par tous aménagements nécessaires à l'accessibilité et à l'ouverture au public de ses berges, dans la limite des servitudes publiques mises en place par l'Etat.

> Compétence assainissement collectif ou non collectif des eaux usées :

La Direction Assainissement a géré 11 stations d'épuration traitant 6 500 000 m³ d'eaux usées/an, près de 900 km de réseaux d'assainissement, le tout desservant une population estimée à plus de 200 000 habitants : Bassin d'Exona, de Boissy-le-Cutté, de Vert-le-Grand, de Baulne, de Boutigny-sur-Essonne, de Marolles-Saint-Vrain, de Lardy-Bouray-Janville, de Maisse, de Champcueil et d'Auvernaux

> Compétence eaux pluviales

> Compétence eau potable

La direction de la Ressource en Eau, c'est plus de 9 000 000 m³ mis en distribution dont 8 000 000 m³ produits directement sur le territoire du SIARCE.
Cette eau est produite à partir de 14 usines et forages et est distribuée à 32 000 abonnés via les 940 km de réseau

> Compétence gaz et électricité
> Compétence télécommunications
> Compétence éclairage public
> Compétence mobilité propre
> Compétences relatives à l'aménagement

Le Siarce un syndicat solidaire

Pour relever les défis liés au manque d'accès à l'eau et à l'assainissement auxquels sont confrontés les pays en développement, le SIARCE a fait le choix de se positionner comme un acteur majeur dans ces domaines.
En s'impliquant dans des projets à l'international aux côtés d'associations très investies sur le terrain, le Syndicat apporte son expertise technique, ses savoir-faire, mais également un soutien financier.

Le territoire du Siarce

Communauté de Communes du Val d'Essonne (CCVE)
pour Auvernaux, Ballancourt-sur-Essonne, Baulne, Cerny, Champcueil, Chevannes, D'Huison-Longueville, Écharcon, Fontenay-le-Vicomte, Guigneville-sur-Essonne, Itteville, La Ferté-Alais, Leudeville, Mennecy, Nainville-les-Roches, Ormoy, Orveau, Saint-Vrain, Vayres-sur-Essonne, Vert-le-Grand, Vert-le-Petit

Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne Agglomération
Arpajon, Saint-Germain-lès-Arpajon, Breuillet, Egly, Marolles-en-Hurepoix, Ollainville, La Norville, Cheptainville, Avrainville, Guibeville

Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart
pour Corbeil-Essonnes, Etiolles, Le Coudray-Montceaux, Lisses, Saint Germain-lès-Corbeil, Soisy-sur-Seine, Villabé, Saint Pierre-du-Perray, Saintry-sur-Seine, Tigery

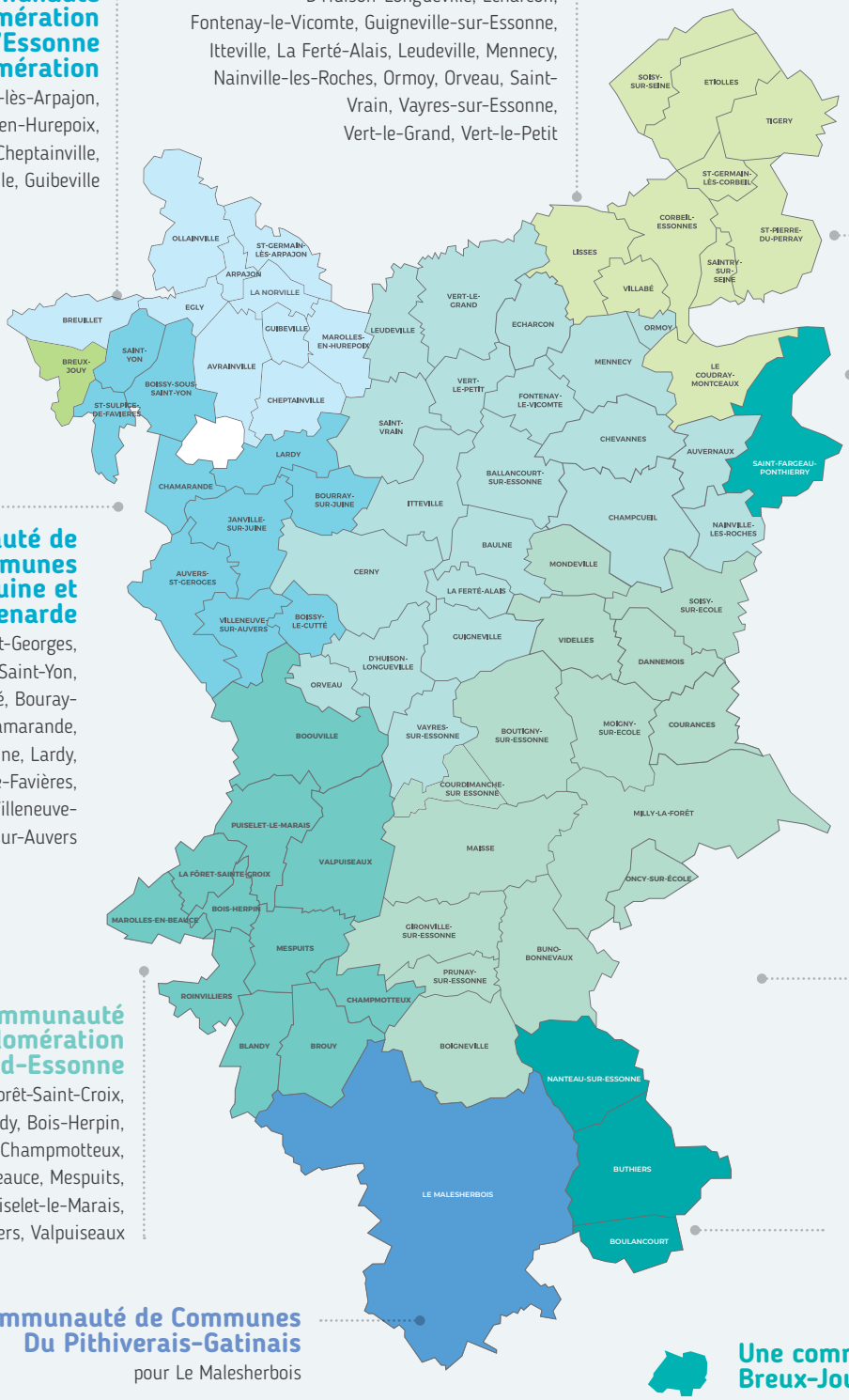

Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine
pour Saint-Fargeau-Ponthiery

Communauté de Communes entre Juine et Renarde
pour Auvers-Saint-Georges, Boissy-sous-Saint-Yon, Boissy-le Cutté, Bouray-sur-Juine, Chamarande, Janville-sur-Juine, Lardy, Saint-Sulpice-de-Favières, Saint-Yon, Villeneuve-sur-Auvers

Communauté de Communes des Deux Vallées
pour Boigneville, Boutigny-sur-Essonne, Buno-Bonnevaux, Courances, Courdimanche-sur-Essonne, Dannemois, Gironville-sur-Essonne, Maisse, Milly-la-Forêt, Mondeville, Moigny-sur-Ecole, Prunay-sur-Essonne, Oncy-sur-école, Soisy-sur-école, Videlles

Communauté d'Agglomération Étampois Sud-Essonne
pour La Forêt-Saint-Croix, Blandy, Bois-Herpin, Bouville, Brouy, Champmotteux, Marolles-en Beauce, Mespuits, Puiselet-le-Marais, Roinvilliers, Valpuiseaux

Communauté de Communes du Pays de Nemours
pour Boulancourt, Buthiers, Nanteau-sur-Essonne

Communauté de Communes Du Pithiverais-Gatinais
pour Le Malesherbois

Une commune seule : Breux-Jouy

COMITÉ DES FÊTES !

Une année 2022 bien garnie ! Plutôt que de vous raconter nos principales rencontres nous vous proposons de vous les remémorer à travers ce pêle-mêle de photos souvenirs.

Soirée fluo

Vide grenier des Patis 22 mai

Carnaval

Cinéma plein air Jumanji Next Level 27 août

Ormoy s'amuse 25 juin

Loto 30 septembre

Halloween 15 octobre

Soirée Jeux et Poker 02 décembre

Notre programme 2023 se peaufine encore à ce jour, mais nous travaillons sur la tenue d'un Loto en mars, du Carnaval avec la fête des Terroirs, d' **« Ormoy s'amuse » qui aura lieu cette année le 10 juin**, la course de caisse à savon, un vide grenier fin août, du Cinéma en plein air, un Escape Game, la soirée d'Halloween, et une soirée jeux de société et poker.
Vous pouvez retrouver au fil des mois toutes ces informations sur notre page Facebook et nous contacter par mail à l'adresse : comitédesfetesormoy@outlook.fr

Dès que les dates des manifestations seront fixées nous les afficherons sur les panneaux électroniques de la commune.
Nous profitons de cet article pour rappeler que la CCVE organise aussi très régulièrement des sorties telles que les balades contées, la descente de l'Essonne depuis Cerny jusqu'à Mennecy en canoë, les rando bivouac.

Ne loupez pas ces événements qui sont aussi très intéressants et qui nous permettent de découvrir d'autres territoires à proximité de notre commune.

Vous pouvez suivre leurs activités sur www.valessonne.fr ou au 01.64.93.21.20 et tourisme@ccvalessonne.com.

Les parents, ado et enfants qui ont envie de s'investir pour promouvoir de nouvelles activités sur la commune sont les bienvenus ! Nous avons toujours de la place pour les bonnes volontés !

Toute l'équipe du Comité des fêtes d'Ormoy

LE BILLARD CLUB d'Ormoy

Le club vous accueille dans sa salle en sous-sol de la mairie, équipée de trois billards français.
Débutants ou joueurs confirmés, notre club est ouvert à toutes et à tous.

Contacts :
M. D. BARANT 06 78 22 42 33
M. B. STOSIK 06 29 59 75 17

NB : Tarif préférentiel pour les ulméens

Dominique BARANT

L'association des Côteaux d'Ormoy

LES VENDANGES 2022

Après une année de météo humide au printemps et tout en chaleur pour le mois d'août, nous avions craint que les raisins arrivant à maturité, soient trop murs avec une partie brulée. La date de vendanges a eu lieu le 3 septembre.
Les adhérents, ou pas, sont venus participer à la cueillette de ces raisins. Nous en avons cueilli 104 kg.
Ceux-ci ont été triés puis pressés pour obtenir 75 litres mis en cuve
Après le grand nettoyage du matériel utilisé, nous avons procédé à l'Assemblée Générale.
Pour clôturer cette journée nous avons partagé un sympathique repas préparé par notre chef aux cuisines Michel, aidé de Balthasar à la grillade.
Un grand merci à nos jardiniers et tous les bénévoles qui viennent nous aider tout au long de l'année. Ils ont bien travaillé, sérieusement, et ils peuvent être fiers du travail accompli.

Notre soirée annuelle des Coteaux d'Ormoy est programmée le 25 février 2023. Ce sera une soirée Casino des Vins avec son lot de surprises.

Genevieve GOMBAULT

OVE : Ormoy village Essonne

Apres sondage auprès de nos fidèles exposants, études et réflexions nous avons tenu un Rendez-vous de Printemps dans la salle des fêtes de la mairie les 02 et 03 avril 2022. En effet cette année il était difficile de trouver une date qui convienne à tous entre les élections présidentielles et législatives, les fêtes de Pâques et les vacances scolaires, le choix était limité.

Certains exposants sont arrivés comme à l'habitude le vendredi en fin d'après-midi pour prendre place et être au top le samedi matin mais ils sont arrivés ce 1er avril avec de la neige, quel drôle de poisson d'avril !!

Le samedi ils étaient tous prêts à vous accueillir avec des étals très variés allant du fromage, au foie gras, aux macarons sans oublier miel, huile d'olive ou vinaigre aromatisé.

Les habitués, propriétaires récoltants ont bien mis en valeur la production de nos régions avec champagne, sauvignon, gamay, côtes du Rhône, vin de Loire, beaujolais et aussi le rhum et les p'tits punch.
Et pour le plaisir et se faire plaisir, des artisans nous offraient leur savoir-faire, leur création par le fruit de leur travail.
Le temps a été plus agréable les deux jours, même si le vent froid était présent.
Ce fut un beau salon agrémenté aussi par le carnaval des enfants le samedi et « une enquête « pour les plus grands le dimanche.

Notre prochain salon fêtera ses 20 ANS sous le chapiteau traditionnel. A vos agendas il se tiendra les 14-15 et 16 avril 2023 comme vous pouvez le voir sur l'affiche.

Geneviève GOMBAULT

Journal du Club Escapade ORMOY

Le club Escapade compte environ 110 Adhérents. L'Assemblée Générale, cette année s'est déroulée en Mairie en présence de 52 personnes. Nous avons reçu 12 pouvoirs de nos adhérents.
L'année 2022 a été encore bien ralentie à cause de ce COVID toujours présent, la reprise est très dure suite aux augmentations du prix du transport pour nos sorties éventuelles ou programmées.

Nos sorties en 2022

- **Le 13 Février - Comédies Musicales** (33 participants)
- Le 18 Mai - **Humour Absoluty Hilarious** (35 participants)
- Le 20 Septembre - **Sortie festive avec le Cochon grillé** (46 participants) Ambiance Cabaret, Karaoké, Danses
- Le 3 Décembre - **Cabaret à Avallon 89 Repas/Spectacle Michel Sardou** (34 participants).

Nos sorties en 2023
Du 3 au 10 Juin. Nous organisons Les Lacs Italiens et Venise (44 personnes inscrites à ce séjour)
Nos prévisions de sorties pour 2023 seront examinées en début d'année
- Séjour en Espagne, sorties théâtre, sorties à la journée....
- Nous vous donnons rendez-vous pour notre Assemblée Générale courant Mars 2023.

Nous remercions tous nos adhérents, nos amis, nos bénévoles de nous accorder leur confiance depuis la pandémie.
Notre site : www.lescapadeormoy91.jimdofree.com

Denis BIZET
06 25 03 50 70

Association Krisaor

Ensemble pour faire vivre et partager la passion de la danse

Depuis sa création en 2007, l'association Krisaor fait vivre et découvrir la danse à ses adhérents allant de l'âge de 4 ans à l'âge adulte.

Nos professeurs Maud Collingwood (également directrice artistique de l'association) et Émilie Lang, s'investissent fortement tout au long de l'année pour apporter une formation complète et une bonne progression à nos élèves.
Nos cours se déroulent dans une ambiance studieuse propice à la création et au travail du corps afin de préparer un spectacle à la fin de l'année. En effet, nous avons fait le choix de donner à chacun de nos danseurs la possibilité de faire l'expérience de la scène.
L'association considère, en effet, que la production d'un spectacle de qualité fait partie intégrante de la formation des élèves qui travaillent beaucoup durant l'année et méritent de présenter le fruit de ce travail dans les meilleures conditions.
Tous ces éléments participent à développer la passion, la confiance en soi, la rigueur et le plaisir de montrer la concrétisation d'une année de travail.
Nous investissons donc beaucoup d'énergie et de moyens dans cet aboutissement et cela participe, avec la qualité de l'enseignement, au succès de notre école.

Le spectacle est travaillé en lien avec une thématique qui a du sens et un rôle pédagogique.
Si les cours d'enseignement loisirs sont notre principale source d'activité, l'association a développé depuis plusieurs années 3 sections haut niveau (9-12 ans / 13-15 ans / 16-20 ans).

Nous participons, tout au long de l'année à différents concours dont les résultats des deux dernières années placent l'association parmi les meilleures écoles de France.
Nous avons cette année encore remporté un premier prix au Concours International des Confédérations de Danse en Belgique.
Bien que la danse moderne soit notre activité principale, nos cours de Zumba « adulte » remporte un franc succès grâce à l'enthousiasme et au dynamisme de notre professeur Claire Rosain.

Le Domaine de la Plaine

Le privilège d'une vie en maison au cœur d'un écrin naturel

/ À 7 min* en voiture de la gare RER D «Mennecy»

/ Le quartier de la Plaine Saint-Jacques dispose de tous les essentiels du quotidien : écoles, commerces et services

/ Un domaine verdoyant de 60 maisons à l'architecture élégante et traditionnelle

/ Une sélection de 5 modèles de maisons prêtes à habiter avec garage individuel et jardin privatif

/ Des intérieurs accueillants et lumineux, de 3 ou 4 chambres

Espace de vente sur site :
Rue de la Plaine d'Ormoy - 91540 Ormoy

kaufmanbroad.fr
0 800 544 000 Service & appel gratuits

Kaufman & Broad Homes S.A.S. au capital de 2 247 403,41 €. RCS Nanterre 379 445 679. Document non contractuel. Perspectives : Hourmant Milo / Habiteo / Atelier 7. Illustrations à caractère d'ambiance non contractuelles, laissées à la libre interprétation de l'artiste et susceptibles d'évolutions de chantier ou pour raisons administratives. La représentation des prestations extérieures est choisie uniquement à titre indicatif (se reporter à la notice descriptive contractuelle). Architecte : BLM. OSWALDOKB. 01/2022.

Mennecy Escrime

Notre Club d'Escrime de Mennecy accueille des tireurs de 5 à 95 ans au Fleuret et à l'Épée pour une pratique en Loisir et/ou en Compétition.
Tous les tireurs sont égaux, il n'y a pas de différence. Au Club de Mennecy, chacun trouve sa place !
Les entraînements sont dispensés par nos deux Maîtres d'armes, Nicolas et Xavier. Ils se dérouleront le lundi, mercredi et vendredi, dans la salle d'armes située sous le dojo du complexe sportif du Parc de Villeroy à Mennecy (en face de l'Aquastade-Piscine). La salle est dédiée à notre sport et comporte 7 pistes, toutes équipées d'appareils de signalisation des touches.
Petits et grands, tous sont les bienvenus...
Pour les débutants, la première année, le Club offre un gant et prête la totalité du matériel nécessaire à la pratique de l'escrime (veste, masque, fleuret/épée, fils de corps, pantalon, sous-cuirasse).
Chaque débutant bénéficie également de 2 séances gratuites avant son inscription définitive !
Alors venez essayer...

Vidéo de présentation du Club sur :
https://youtu.be/EnEOQQ2340g
contact@escrime-mennecy.fr
www.escrime-mennecy.fr
Instagram : escrimemennecy
Facebook : Page Escrime Mennecy

Les Scouts

Tout au long de l'année, les jeunes vivent du scoutisme... des activités manuelles, physiques, sportives, spirituelles et de campisme. Dans un cadre symbolique et au milieu de la nature dans le merveilleux parc de Villeroy de Mennecy. Encadrés par de jeunes adultes formés ou en formation BAFA/BAFD agréé par le mouvement sgdf... l'éducation par l'action est un des fondamentaux de la méthode scoute !
En juin dernier, nous avons participé à la course de caisses à savon organisée par le comité des fêtes d'Ormoy et ce fût un véritable beau moment en équipe et d'amusement pour petits et grands.
En septembre, nous étions présents sur les forums afin de permettre aux jeunes de découvrir le scoutisme, aux jeunes adultes de valoriser leur engagement dans la communauté mais également dans l'éducation par le biais de projets pédagogiques et camps d'été, et au moins de s'investir, pour transmettre, partager des valeurs et soutenir tous ces jeunes bénévoles.
En octobre, nous avons soutenu la cause d'Octobre Rose avec une animation musicale.
En novembre, nous étions présents lors de la cérémonie de la Commémoration de la Victoire et de la Paix du 11 novembre.
En décembre, nous animerons l'arrivée de la lumière de la paix provenant de Bethléem pour le 3ème week-end de l'Avent.
Toutes ces actions citoyennes, en plus des rencontres et des week-ends de scoutisme dans la nature.
Chaque bénévole devient acteur de l'éducation populaire dans sa ville.
Être bénévole, c'est un engagement de tous les jours, des moments forts partagés, mais aussi des compétences acquises : encadrer des jeunes, préparer des réunions, animer une équipe, gérer la trésorerie ou le matériel, assurer la communication ou l'organisation d'événements, conduire des projets. Autant d'atouts valorisables dans le monde professionnel.
Si vous souhaitez plus d'informations sur nos camps d'été, les activités tout au long de l'année, envie de devenir Cheffe ou si vous souhaitez découvrir la méthode scoute auprès des bénévoles de l'association, un seul contact :
sgdf.valdessonne@gmail.com

Ormoy Tennis de Table

Durant la saison précédente, Ormoy Tennis de Table (TT) est parvenu, lors de la seconde phase, à se hisser en division 1 départementale.
Pour cette nouvelle saison 2022/2023, nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouvelles recrues.
Le club compte aujourd'hui 10 licenciés et participe à 2 compétitions par équipe.
Le championnat départemental composé de 4 joueurs d'une part, et le championnat de Paris composé de 6 joueurs, d'autre part :
Ormoy TT n'avait pas pris part au championnat de Paris depuis plus de 2 ans.
Actuellement, en phase 1 du championnat départemental de division 1, Ormoy TT est classé 4ème sur 8 de sa poule, avec à son actif 1 match perdu et 2 autres gagnés au forceps.
Il nous reste encore 4 matchs à disputer d'ici la fin de la phase 1 ça ne va pas être du gâteau mais nous sommes une équipe soudée et nous allons tout donner pour rester en D1.
Nous pouvons remercier le Bureau pour le travail effectué.
Nous remercions également la commune d Ormoy par l'intermédiaire du foyer d'Ormoy pour la subvention que nous avons perçue.

Le Président

La pétanque Club d'Ormoy

La pétanque est le sport de l'amitié, de la convivialité.
Venez nous rejoindre sur notre terrain :
- Entrainements tous les jours en après-midi (sauf mauvais temps)
- Tournois les samedis après-midi.

Contact :
M. Dominique BARANT 06 78 22 42 33
M. Frantz PERRON 06 15 26 53 73
M. Gérard MARTY 06 14 23 67 54

Dominique BARANT

Foyer des Jeunes et d'Éducation Populaire d'Ormoy

Siège social :
Mairie d'Ormoy
91540 Ormoy

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 6 DECEMBRE 2022

Comme chaque année, nous avons tenu notre assemblée générale avec les membres du bureau et les représentants des clubs dans la salle communale rue du Four, mardi 6 décembre 2022 à 18h30.

En octobre nous avons organisé une soirée choucroute qui a rassemblé un peu plus de 80 personnes.

Suite à cette soirée nous avons pris la décision de prendre notre retraite bien méritée en ce qui concerne l'organisation de ces soirées.

Nous aurions voulu des remplaçants (es) mais le métier de BENEVOLES n'existe plus et sommes toujours en attente de volontaires auxquels nous sommes prêts à leur faire part de notre expérience s'ils le souhaitent.

Nous remercions également M. le Maire et son conseil municipal, qui nous ont mis gracieusement cette salle à notre disposition ainsi que la salle polyvalente lors de nos soirées.

1. Rapport moral :
Le bilan de l'année a été très perturbé en raison de l'annulation de certaines de nos soirées.

Après avoir donné la parole à nos clubs artisanat, billard et tennis de table. Mme Camuzat qui depuis 25 ans s'occupait du club Artisanat nous a annoncé son désir d'arrêter son activité. Nous la remercions pour toutes ces années.

Nous avons terminé notre tour de table avec de tennis de table qui ambitionne de monter en pré régional l'année prochaine et le club de billard.

2. Bilan financier :
Présenté à l'assemblée générale, le détail des recettes et dépenses est accepté et validé. Quitus est donné à notre trésorier.

3. Dissolution et réélection du bureau :
Le nouveau bureau a été élu à l'unanimité :
- Président d'honneur : M. Jacques GOMBAULT
- Présidente : Mme Sylviane PRAET
- Vice-président : M. Pierre SORBIER
- Trésorier : M. Gérard MARTY
- Trésorière adjointe : Mme Danièle MARTIN.
- Secrétaire : M. Joël PRAET
- Secrétaire adjoint : M. Alain RECHER.

La présidente,
Sylviane PRAET

Cérémonie des Noces de Platine, 70 ans de mariage de Mme et Mr BONNEMAINS

Un mariage, ou plutôt une cérémonie pas comme les autres. J'ai déjà eu l'occasion de célébrer plusieurs Noces d'or (50 ans de mariage) ; mais c'est la première fois que j'officie pour des Noces de Platine.

Le 20 août 2022 Mme et M. BONNEMAINS Yvonne et Daniel Ulméens de longue date, ont renouvelé leur engagement après 70 ans de mariage. BRAVO !

Cet engagement de renouvellement a été reçu en présence de nombreux amis et invités mais aussi devant Sindy DELAVALLEE, notre directrice de l'école Pasteur qui est leur petite fille.

Le mariage, est sans doute l'engagement le plus long que l'on puisse prendre, mais c'est aussi une des cérémonies les plus courtes.

La vie d'un maire est souvent émaillée de problèmes, de dossiers délicats, de rendez-vous ni très gais ni très drôles.

Une cérémonie de mariage et plus encore de 70 ans de mariage, est une fête pour un élu ; ce moment fait figure d'arc-en-ciel, c'est une fenêtre qui laisse passer un rayon de soleil.

Le temps passe, mais non les valeurs, les conditions de vie changent, mais le désir ressenti par une femme et un homme de s'engager pour la vie reste.

On peut se demander si, dans une société où tout évolue si vite, les vraies valeurs ne prennent pas une importance plus grande.

Je pense que la confiance est en effet, un lien fondamental qui resserre les personnes et ici le couple. Cela semble banal et facile et pourtant, y a-t-il une entreprise plus difficile que de donner et de faire confiance ?

A l'heure ou tant de couples se font et se défont M. et Mme BONNEMAINS ont su démontrer que le leur était solide. De cette union sont nés 4 enfants, 4 filles et des petits-enfants.

Ils ont connu des emballements mais aussi, des déceptions. Les épreuves ne les ont pas épargnées, comme à chacun d'entre nous, après avoir fondé une grande famille.

J'ajouterai encore que la famille est une micro société qui, comme la société dans son ensemble, n'est que le reflet du comportement des hommes.

Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur et longue vie de retraités bien méritée dans notre commune.

Jacques GOMBAULT

Le Recensement

Cette année, ORMOY a réalisé le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants ont été recensé du 19 janvier au 18 février 2023.

Il est obligatoire pour toute personne résidant en France de répondre, avec exactitude et dans les délais, aux questionnaires du recensement de la population (l'absence de réponse peut entraîner une amende).

Nous tenons à remercier tous les habitants qui ont effectués leurs devoirs civiques, en réalisant leur recensement mais aussi tous ceux qui ont accueilli agréablement et chaleureusement nos 4 agents recenseurs.

Mais Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : 01 69 90 75 00.
Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr

Etat Civil

Le Conseil Municipal et moi-même présentons tous nos vœux de bonheur aux mariés

19 mars 2022
Mme Angélique GOULAS
& M. Loïc VOSGIEN

19 mars 2022
Mme Miyeses KEKLIK
& M. Adil KARAARSLAN

13 mai 2022
Mme Alice LEMAIRE & M. Yann TOMIAK

21 mai 2022
Mme Middlie FRANCILETTE
& M. Ludvig ONESTAS

3 juin 2022
Mme Lina MASSELIS
& M. Ahmed-Benyamine ZINABI

4 juin 2022
Mme Angela SENDRA
& M. Arnaud DECOMBES

4 juin 2022
Mme Florencia Del Carmen ISASMENDI
& M. Alexandre BRUN

9 juillet 2022
Mme Afiavi Awa Belgia CHODATON
& M. Serge BESSANH

27 août 2022
Mme Marjolaine T'SJOEN
& M. Frédéric POUDOU

Etat Civil

3 décembre 2022
Mme Derya AKI
& M Gokhan GURTEKIN

6 décembre 2022
Mme Sedanur SHABAJ
& M Arjol KANUSHAJ

10 décembre 2022
Mme Christine GILLOT
& M Gilles ROZENBERG

Parrainages civils

15 octobre 2022
Thaïs FAUCOEUR

26 novembre 2022
Ambre WOETS

Naissances

La municipalité présente ses félicitations aux heureux parents.
D'autres enfants de parents résidant sur la Commune, sont nés, mais ces derniers ne souhaitent pas que leurs noms soit publiés dans le journal.

Liam DOMUN DROPSY
né le 7 janvier 2022

Maé WEGIEL
né le 14 janvier 2022

Viana RIBEIRO CLARO DE OLIVEIRA
née le 17 avril 2022

Téo MALMEZAC
né le 20 avril 2022

Farès BENKAHLA
né le 06 mai 2022

Tom FERREIRA
né le 13 mai 2022

Olivia VIGUIER BRIGLIOZZI
née le 16 mai 2022

Aylan FISSIROU
né le 30 mai 2022

Soan FISSIROU
né le 30 mai 2022

Noham FURCY
né le 01 juin 2022

Khady BA
née le 04 juillet 2022

Éléna DUDOUIT
née le 05 juillet 2022

Eden ABDELMOUMEN
né le 09 juillet 2022

Rachel BLAIREAU KARSENTY
née le 19 juillet 2022

Isayah AKINSANYA
née le 21 juillet 2022

Matyas FRANCIS
né le 09 août 2022

Nour AYAD-ZEDDAM
née le 09 août 2022

Malo HUCHERY NICOLAS
né le 28 août 2022

Mohamed OUATTARA
né le 07 septembre 2022

Matéo SION
né le 06 octobre 2022

Maylie BERLO
née le 14 octobre 2022

Helin KIZILTAS
née le 05 octobre 2022

Victoria SIGNORATO
née le 19 octobre 2022

Elias BELKACEMI
né le 04 novembre 2022

Andy PROUST
né le 10 novembre 2022

Elyah MAHIER
née le 29 novembre 2022

Celia LY
née le 13 décembre 2022

Leyna VOSGIEN GOULAS
née le 28 décembre 2022

Alma LAICHI BEAUFILS
née le 30 décembre 2022

Nathan BAYART BILLAULT
né le 30 décembre 2022

Isaiah SARR
né le 31 décembre 2022

Etat Civil

Mariages

La municipalité présente ses vœux de bonheur aux heureux mariés.

Angélique GOULAS et Loïc VOSGIEN
mariés le 19 mars 2022

Miyese KEKLIK et Adil KARAARSLAN
mariés le 19 mars 2022

Alice LEMAIRE et Yann TOMIAK
mariés le 13 mai 2022

Middlie FRANCILLETTE et Ludvig ONESTAS
mariés le 21 mai 2022

Lina MASSELIS et Ahmed-Benyamine ZINABI
mariés le 03 juin 2022

Angela SENDRA et Arnaud DECOMBES
mariés le 04 juin 2022

Florencia Del Carmen ISASMENDI et Alexandre BRUN
mariés le 04 juin 2022

Florence VICTORINE et Grégory SPENCER
mariés le 25 juin 2022

Afiavi Awa Belgia CHODATON et Serge BESSANH
mariés le 09 juillet 2022

Marjolaine T'SJOEN et Frédéric POUDOU
mariés le 27 août 2022

Derya AKI et Gokhan GURTEKIN
mariés le 3 décembre 2022

Sedanur SHABAJ et Arjol KANUSHAJ
mariés le 6 décembre 2022

Christine GILLOT et Gilles ROZENBERG
mariés le 10 décembre 2022

Pacs

La municipalité présente ses vœux de bonheur aux heureux partenaires de PACS.

Lucie SCHMIT et Florian STEINER
pacsés le 10 janvier 2022

Salomé BERTET et Tarik EL MOUTTAQI
pacsés le 01 mars 2022

Nadine RAUMEL et François VIVES
pacsés le 22 avril 2022

Corinne LEVREL et Benoit POPOT
pacsés le 09 mai 2022

Caroline VARACHE et Damien BOURGEOIS
pacsés le 13 mai 2022

Aude MBOUAKI MFOUTOU et Patrick NGOUAMA MOUYENE
pacsés le 11 juin 2022

Audrey BARRET et Tony AUBERT
pacsés le 24 juin 2022

Laura SERVANT et Morgan DELVALET
pacsés le 05 septembre 2022

Michel LE SOUDER et Dominique DUPONT
pacsés le 29 septembre 2022

Rika KURODA et Philippe BATAILLE
pacsés le 29 septembre 2022

Willy BOULAI et Sabine LE CARVENNEC
pacsés le 29 novembre 2022

Décès

La municipalité présente toutes ses condoléances aux familles éprouvées.

Henriette FURET épouse GENESTE
décédée le 6 février 2022

Isabelle BARBOT décédé le 16 septembre 2022

Alexandre DE OLIVEIRA décédé le 13 juillet 2022

Michel NÉRET décédé le 16 septembre 2022

Monique CHOPINEAU veuve LHELGOUALCH
décédée le 26 septembre 2022

Karine BRIGITTE décédée le 13 octobre 2022

Solange GAUTRON décédée le 25 novembre 2022

Léa BELLOTO décédée le 17 décembre 2022

Parrainage civil

Ewen JEFFRARD
le 25 juin 2022

Thaïs FAUCOEUR
le 15 octobre 2022

Ambre WOETS
le 26 novembre 2022

HOMMAGE

A l'heure à laquelle nous publions ce journal nous avons le regret de vous apprendre le décès de Madame **Marie Aline SANGOUARD** professeure des écoles à l'école Pasteur depuis dix ans.
Le conseil municipal, le personnel enseignant, le personnel communal et moi-même présentons nos plus sincères condoléances à son compagnon et à ses 2 filles ainsi qu'à toute sa famille.

Jacques GOMBAULT

Notre édition se termine, nous espérons qu'elle vous a plu et que vous en savez plus sur votre commune.

Le Conseil Municipal, L'équipe de la rédaction de votre journal, Le personnel de la Mairie,

vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2023 et vous donnent rendez-vous au prochain numéro... À bientôt.

La mascotte Elton...

Elton aux Rayères

Elton en visite du chantier du groupe scolaire St Jacques avec M. Kaplan, le secrétaire général de la préfecture

Elton au 100 ans de Mme Briola

Elton en baignade dans l'Essonne avec les maires du SIARCE

Elton en visite du groupe scolaire St Jacques avec Mme la Senatrice Jocelyne GUILDEZ et Mme le maire de Vert-le-Petit, Laurence BUDELOT

Elton heureux à l'inaugruration du Parc de Chateaubourg

Elton, avec Mme la sénatrice Daphnée Ract-Madoux

Elton lors de la remise du chèque de subvention de la région pour le groupe scolaire

Elton lors du discours des ainés

Elton suivant les travaux du groupe scolaire St Jacques

Elton voulant apprendre le Hoshin Moosool au forum des associations

Elton la mascotte de la commune d'Ormoy

... s'en est allée